

Emigration clandestine

## Un réseau de 05 passeurs démantelé à Mostaganem

P.05

# LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7058 - DIMANCHE 15 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Identification des véhicules  
et lutte contre la criminalité

## Les nouvelles mesures du ministère de l'Intérieur



Lire en page 03

Transport urbain

## Vers une convention avec la SNVI pour l'acquisition de bus

P.04

### Le Carrefour de Mostaganem

A lire chaque Dimanche



Rue du lion

## De commerce informel à la clochardisation

Niché au bord de la falaise  
surplombant le Port

### L'ancien phare de Mostaganem

Oiseaux migrateurs

## Des espèces menacées de disparition

Page 10

P.07

ORAN

Commémoration du 11 décembre 60

## Les militantes Oranaises ressuscitées

Infrastructures publiques inexploitées

## 25 marchés de proximité à la disposition des communes

Hôpital «Docteur Benzerdjeb»

## Journée d'étude sur l'histoire du Centre hospitalo-universitaire



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

CNMA

## Signature d'une convention cadre de partenariat avec le groupe «EATAH»



**L**a Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) a signé une convention cadre de partenariat avec le groupe "EATAH" spécialisé dans les travaux d'aménagement hydrauliques, les travaux publics et bâtiments, a indiqué un communiqué de cette caisse. Cette convention a été signée jeudi au siège de la CNMA à Alger, par le Directeur général (DG) de la CNMA, Cherif Benhabiles et le DG du groupe "EATAH", Moumen Akhrouf, en présence du président de la Confédération nationale du patronat Algérien "CNPA" Mohand Said nait Abdelaziz. Elle vise la prise en charge par la CNMA, de l'ensemble du patrimoine, ainsi que les responsabilités

sabilités concourantes à la réalisation de l'objet économique du groupe EATAH et de ses filiales, ajoute le communiqué. "C'est dans la continuité de sa stratégie d'accompagnement et de développement des activités assurantielles avec les opérateurs économiques, que la CNMA vient de concrétiser un partenariat avec le groupe "EATAH" spécialisé dans les travaux d'aménagement hydrauliques, les travaux publics et bâtiments, pour la prise en charge par la CNMA, de l'ensemble du patrimoine, ainsi que les responsabilités concourantes à la réalisation de l'objet économique du groupe "EATAH" et de ses filiales", selon le communiqué.

A partir de ce lundi à Alger

## 2ème édition de «l'Africa global impact summit» sur l'enjeu zéro carbone

**L**a deuxième édition de "l'Africa global impact summit" (AGIS 2024) se tiendra du 16 au 17 décembre à Alger sous le thème "Zéro carbone, économie circulaire et développement local au cœur de la transition durable en Afrique", ont annoncé mercredi les organisateurs. Placé sous l'égide des ministères de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et de l'Environnement et de la Qualité de la vie, AGIS 2024 réunira des acteurs clés de la transition durable en Afrique pour débattre des

défis et suggérer des solutions concrètes au développement durable sur le continent, a indiqué Khalida Anad, directrice de GreenEco Algérie, société organisatrice de l'événement, lors d'une conférence de presse. Les interventions de la rencontre qu'abritera l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), porteront sur l'Afrique et l'Algérie face aux changements climatiques, les stratégies de réponse du secteur de l'énergie, et l'enjeu zéro carbone dans l'industrie africaine.

Sessions de formation en partenariat avec le CRA

## Ooredoo initie ses employés de Constantine et d'Oran aux gestes de premiers secours

**A**près un lancement réussi à Alger, Ooredoo, en partenariat avec le Croissant-Rouge Algérien (CRA), a étendu son initiative de formation en secourisme à ses sièges régionaux de Constantine et d'Oran. Sous le slogan inspirant «Let's Train and Save !» (Faisons-nous pour secourir !), cette action vise à former un maximum d'employés aux gestes essentiels qui sauvent des

vies, leur offrant les compétences nécessaires pour intervenir efficacement en cas d'urgence, tant dans leur cadre professionnel que dans leur quotidien. Dispensée par des formateurs du Croissant-Rouge Algérien, reconnu comme une référence nationale en matière de secourisme et d'assistance médicale, ces formations, organisées sur deux jours pour chaque session, ont permis

OPAEP

## Arkab au Koweït pour la 113ème réunion ministérielle

**M**ohamed Arkab, participera ce dimanche, 15 décembre, aux travaux de réunion du Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC). La 113ème réunion des pays arabes exportateurs de pétrole se tiendra à Koweït City, capitale koweïtienne, selon un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. Cette réunion discutera, selon la même source, d'un certain nombre de points importants, notamment l'adoption de la décision ministérielle sur le projet

de développement et de restructuration des activités de l'organisation, et l'approbation du budget de l'organisation pour l'année 2025. à l'ordre du jour comprendra également l'examen des rapports préparés par le Secrétariat général de l'OAPEC sur les développements mondiaux dans le secteur pétrolier, et un examen des projets lancés par l'organisation, en particulier ceux liés au renforcement des systèmes informatiques au sein de l'organisation et des programmes de formation.

## La Radieuse au chevet du journaliste Benyoucef Ouadja



**L**'Association la Radieuse dirigée par Kada Chafi, s'est rendue à Alger en compagnie de personnalités sportives connues à l'image de Fodil Megharia, Belabbes Abdelhafid et l'arbitre international Hansal Mohamed pour rendre visite au célèbre journaliste sportif Benyoucef Ouadja, qui a subi une intervention chirurgicale au niveau du cou à l'hôpital de Blida, Dieu merci, réussie. Il est aujourd'hui en période de convalescence et retrouve progressivement son état normal. Icône de la télévision algérienne et grand commentateur sportif, il était très heureux de ce geste de la Radieuse. L'occasion a été saisie pour se rappeler de la belle époque du sport algérien, notamment du football et ses commentaires sur les camarades de Megharia et Belabbes et sur l'arbitrage professionnelle et équi-

table de Hansal Mohamed. Une brillante carrière médiatique de 52 ans. Une carrière difficile à réussir sans l'intégrité et la compétence de l'homme. Il était une encyclopédie tant qu'il se distinguait par la richesse d'informations sur tous les sports aux niveaux international et national. Il a également contribué au succès et à la formation de plusieurs journalistes de renom qui ont remercié le journaliste Benyoucef Ouadja pour ce qu'il a apporté comme contribution. Sa comparaison chaque mercredi était suivie par tous les Algériens à travers ses commentaires sur les compétitions européennes et même internationales de football. Benyoucef Ouadja a remercié la Radieuse pour cette visite et a exprimé sa grande gratitude à toutes les personnes qui se sont inquiétées pour lui et pour sa santé.

Identification des véhicules et lutte contre la criminalité

## Les nouvelles mesures du ministère de l'Intérieur

Par B.Habib

**A**vons-nous établi un «historique» pour tout véhicule en circulation en Algérie? La question d'identification d'un véhicule, de son numéro VIN, de série ou encore du châssis, relève parfois, d'un véritable parcours du combattant. La numérotation d'un véhicule qui est globalement un processus assez rigoureux et régulier qui garantit la sécurité routière et à lutter efficacement contre la criminalité, entre dans la simplification de la tâche de contrôle du véhicule et la réduction du délai de contrôle. Les moyens technologiques comme les systèmes d'information et d'identification ont permis d'atteindre de résultats prometteurs. Empreinte digitale du véhicule, numéro d'immatriculation frappé froid en plusieurs endroits du véhicule, par exemple au moteur et au châssis, ont contribué à remonter son historique, sa date de fabrication, sa location, son achat par dé sistement ou encore sa date réelle de mise en circulation. Il se trouve en fait que la numérotation d'un véhicule dépasse le stade d'une simple formalité administrative. Il s'agit d'un élément formel clé pour toute démarche d'identification et la lutte contre la criminalité. A ce titre, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, a dévoilé les nouvelles mesures. Quels sont les nouveaux éléments de sécurité d'un véhicule en plus de leur immatriculation ? Comment garantir la sécurité d'un véhicule et le rendre à l'abri de vol, de falsification de documents notamment administratifs ? Ces dernières années, les falsifications de documents de véhicule et de sa carte grise est devenue une profession faci-

le des fraudeurs contre lesquels les services de sécurité ne cessent de combattre non sans difficultés à cause du temps pris par les vérifications nécessaires pour le cas de certaines fraudes complexes qui exigent des enquêtes profondes et étendues au lieu ou pays de fabrication de véhicule. Force est d'admettre que les propriétaires de véhicule devront, de ce fait, se montrer très vigilants. Il ne leur suffirait pas de vérifier la conformité de leur véhicule mais aussi celle de ses documents compte tenu de l'ampleur des supercheries et des fraudes constatées dans le monde concernant le trafic de véhicules et de cartes grises. Le ministre de l'Intérieur a levé le voile sur les coulisses de cette nouvelle procédure lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale. Le ministre a souligné que cette procédure est strictement encadrée par la législation et la réglementation en vigueur. «L'immatriculation d'un véhicule est la dernière étape d'une procédure administrative qui permet d'identifier formellement le véhicule avant sa mise en circulation», a-t-il précisé. Interpellé sur la question des véhicules saisis faisant l'objet de contestations, le ministre a expliqué que toute procédure de numérotation est conditionnée par l'examen attentif du dossier administratif fourni par le propriétaire du véhicule. «Toute falsification de documents entraîne des sanctions pénales, notamment la saisie et la confiscation du véhicule», a-t-il averti. Pour renforcer la lutte contre la fraude documentaire, le ministère de l'Intérieur a mis en place plusieurs mesures. Il s'agit notamment de «renforcer la sécurité routière et de généraliser l'utilisation des technologies modernes dans l'établissement et la délivrance des titres et documents sécurisés». L'objectif est de mettre en place des systèmes d'information permettant de localiser précisément les véhicules et de suivre leurs mouvements. Les autorités ont ainsi mis en place un dispositif d'alerte immédiate en cas de vol de véhicule. Les services de sécurité procèdent alors à une inscription d'opposition dans les registres nationaux, rendant impossible toute modification des informations relatives au véhicule volé. Parallèlement à ces mesures réactives, le ministère travaille activement sur la mise en place de systèmes d'information avancés. Ces outils technologiques, en permettant une traçabilité précise des véhicules et de leurs propriétaires, devraient réduire significativement les marges de manœuvre des fraudeurs. Quant aux procédures à suivre en cas de saisie d'un véhicule, le ministre a rappelé que «l'administration ne peut pas se substituer à la justice» et qu'il n'est pas possible pour l'administration de trancher les affaires faisant l'objet d'une enquête et celles portées devant la justice, car cela nécessite l'émission de jugements et de décisions judiciaires. Cependant, il a ajouté que «si la bonne foi de l'acheteur est établie, l'officier de police judiciaire peut proposer au parquet de confier le véhicule au détenteur et de le désigner comme gardien judiciaire jusqu'à ce qu'il soit statué définitivement sur l'affaire, à condition que les caractéristiques techniques du véhicule n'aient pas été falsifiées». En somme, la numérotation des véhicules est un processus rigoureux qui vise à garantir la sécurité routière et à lutter contre la criminalité. La vigilance de chacun est indispensable pour prévenir les fraudes et les actes de malveillance.

Ministère des Finances - Ministère du Commerce intérieur

## L'économie informelle dans l'œil du cyclone

**L**e ministre des Finances, Laâziz Faid et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, ont coprésidé une réunion de coordination sur l'intégration des activités économiques non réglementées, lors de laquelle ils ont annoncé le lancement d'ateliers de travail périodiques entre les deux secteurs pour mettre en œuvre les objectifs définis dans ce domaine. Ces ateliers s'atteleront "à définir des objectifs opérationnels à moyen terme et à œuvrer à leur réalisation, tout en assurant un suivi continu des résultats obtenus et en ajustant les trajectoires si nécessaire", indique un communiqué commun des deux ministères. Lors de cette réunion, tenue au siège du ministère des Finances, en présence des cadres supérieurs des deux ministères et de plusieurs responsables concernés, l'accent a été mis sur "l'étude des moyens de lutte contre le phénomène des activités économiques non réglementées et des marchés parallèles, ainsi que la réduction de leurs

impacts négatifs sur l'économie nationale, dans le cadre d'une vision globale visant à renforcer les ressources financières ordinaires et à élargir l'assiette fiscale, conformément aux priorités de la loi de finances 2025", a indiqué la même source. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Faid a souligné l'importance de renforcer la coordination entre les secteurs ministériels pour réaliser la justice fiscale et restaurer la confiance dans le système économique, affirmant que la réduction de l'économie non réglementée et des marchés parallèles nécessite un traitement global de toutes les transactions. Et d'ajouter que cette réunion insiste sur le rôle joué par le ministère des Finances dans l'accompagnement de tous les secteurs et dans l'échange d'expériences, visant une meilleure compréhension, l'approfondissement des approches et la définition des axes devant être étudiés avec soin pour atteindre les résultats escomptés, outre l'importance de relever les défis et de surmonter les obstacles. L'année 2025

sera, selon le ministre, "celle de la numérisation et de l'utilisation généralisée des moyens de paiement électronique, ainsi que celle de l'amélioration de la collecte de toutes les ressources financières et fiscales, d'où la nécessité de la coordination et de la coopération avec les secteurs concernés pour atteindre ces objectifs", indique le communiqué. De son côté, M. Zitouni a mis l'accent sur la nécessité d'encourager la justice financière sociale et d'instaurer le caractère social de l'Etat auquel sont attachées les Hautes autorités, ainsi que de diffuser la culture du civisme fiscal et de conscientiser les différents acteurs, en vue de renforcer l'approche participative et d'éliminer toutes les formes de l'économie informelle sur le marché national empêchant la réalisation des objectifs escomptés, saluant l'importance de l'action participative et de coordination entre les secteurs, notamment à travers ces rencontres. Il a également affirmé que le secteur du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national est en

## Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

### Les marchés parallèles et les évasions fiscales

**L**a première caractéristique de toute activité illicite, c'est justement l'évasion fiscale. L'on a recours à l'illicite pour ne pas s'acquitter de son devoir fiscal...ces gens voient dans le fisc une sanction ou une dîme injustement imposée à leur égard plutôt d'une redevance versée consciencieusement à la caisse de l'Etat en vue de participer au renforcement des finances publiques. Ces gens à l'esprit maléfique et cupide, n'ont pas cette vocation de la patrie ... ils veulent gagner plus, toujours plus, sans se soumettre aux lois et règlements de la république surtout, sans avoir l'intention de verser quelque chose en contrepartie. Voilà, le grand mal, ce cancer qui a gravement rongé le pays et risque de le ruiner un jour. C'est ainsi que nous avons constamment fait des appels en direction des pouvoirs publics en vue de sauver le pays et l'économie nationale, de cette pègre. Vous êtes là afin d'assurer la sécurité nationale ! N'est-ce pas ? Et, cette dernière passe d'abord par cette voie... celle de nettoyer le pays et l'économie nationale de cette situation risquant d'hypothéquer le sort de la république. Dans les pays connaissant la valeur de chaque chose, l'évasion fiscale est un crime intolérable perpétré contre toute la nation et non seulement contre le pouvoir politique en place. Il est en principe passable à la pendaison. Les responsables de la direction des impôts annoncent chaque année des fuites fiscales qui se chiffrent par des milliards. Je ne crois pas, à la limite de mes connaissances, qu'il pourrait exister des pays où la fraude fiscale est aussi tolérable et la moins intransigeante possible comme c'est le cas ici en Algérie. Je n'ai pas encore cité les cas où la fraude et l'évasion fiscale se pratiquent grâce à des complicités où la corruption est la maîtresse du jeu. Les rentes faraïmeuses des hydrocarbures couvrent toutes les irrégularités et toutes les tares constatées dans l'économie et les finances. Les seuls impôts payés régulièrement et sans contrastes, sont ceux directement amputés des salaires des fonctionnaires de l'Etat. Faudrait-il donc, incriminer l'évasion fiscale et l'activité commerciale sans être muni d'un extrait du registre du commerce ? C'est justement ce qu'il fallait faire depuis longtemps ! Sans frapper fort et laisser l'Etat démontrer sa force sur le tas, personne ne se voit obligé de se plier aux lois et aux règlements du pays.. L'on s'en moque éperdument !...

Réchauffement

### 2025 devrait être l'une des 03 années les plus chaudes

**L**'année 2025 devrait être l'une des trois plus chaudes enregistrées sur la planète, après une année 2024 record qui dépassera pour la première fois la barre symbolique de 1,5°C de réchauffement, a indiqué jeudi l'agence britannique Met office. Dans son rapport sur les perspectives, Met office estime qu'il s'agira "probablement de l'une des trois années les plus chaudes en termes de température moyenne mondiale, juste derrière 2024 et 2023". Le réchauffement devrait être l'an prochain entre 1,29°C et 1,53°C par rapport à la période pré-industrielle (1850-1900), soit une valeur centrale de 1,41°C, selon l'agence britannique. La fin du phénomène naturel El Niño qui, combiné au réchauffement climatique d'origine humaine, avait poussé les températures en 2023-2024, devrait normalement entraîner un refroidissement. Mais "il est intéressant de noter que des températures mondiales élevées sont prévues pour 2025 malgré le fait que (la région du) Pacifique tropical se dirige vers une phase La Niña, qui entraîne des conditions légèrement plus fraîches", a souligné le professeur Adam Scaife du Met office, cité par des médias. L'agence britannique indique également que 2024 devrait être l'année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde, battant 2023 et dépassant "avec quasi-certitude pour la première fois une température de 1,5°C au-dessus des niveaux de l'époque pré-industrielle".

## Stratégie climatique de Sonatrach Accord avec la DGF pour la création de «puits de carbone» naturels

**U**n protocole d'accord a été signé, mercredi dans la wilaya de Tipaza, entre le groupe Sonatrach et la Direction générale des forêts (DGF), portant sur un vaste projet de reboisement s'étalant sur une période de 10 ans, visant à planter plus de 423 millions de plants à travers le territoire national, en vue de créer des "puits de carbone" naturels certifiés, dans le cadre de la stratégie climatique du groupe public. Le protocole d'accord a été signé par le directeur central de la HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) de Sonatrach, Abdelkrim Ouamer et l'Inspectrice générale à la DGF, Nedjma Rahmani, en présence du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi et du wali de Tipaza, Ali Moulaï. La cérémonie s'est déroulée, en présence du secrétaire général du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Abdelkrim Aouissi, du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Ben-saad, de la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rabia Kherfi et du directeur général de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil. Les puits de carbone naturels seront créés à la faveur de vastes programmes de reboisement visant à équilibrer des émissions de gaz à effet de serre avec leur capacité d'absorption, ce qui contribuera à compenser les émissions générées des activités opérationnelles, tout en produisant des crédits carbone. S'étendant sur une période de 10 ans, ce projet couvrira une superficie forestière d'environ 520.000 hectares, répartis sur les différentes régions du pays, avec la plantation de 423 millions de plants, selon les explications fournies. Dans ce cadre, 300 millions de plants seront destinés au reboisement, 120 millions à la réhabilitation des paysages forestiers, et 3 millions au développement de l'agroforesterie. Avec un coût total estimé à 150 milliards de DA, ce projet structurant sera concrétisé à travers la mise en œuvre d'un projet pilote de deux ans, couvrant une superficie à déterminer en accord avec les parties concernées, sur la base d'une étude de faisabilité. Le projet pilote tend à permettre à toutes les parties concernées d'acquérir l'expertise nécessaire dans ce domaine, de maîtriser les mécanismes d'enregistrement, de certification et de génération des crédits carbone, garantissant ainsi les conditions nécessaires à la réussite et à la réalisation du projet selon les normes. Selon les estimations initiales, le projet préliminaire prévoit la plantation de 41,3 millions de plants sur une superficie totale de 43.000 hectares de couvert végétal diversifié sur plusieurs wilayas.

## Organisation du marché du travail Bentaleb souligne les efforts de l'Etat dans les wilayas du Sud

**L**e ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a souligné, jeudi à Alger, les efforts de l'Etat en matière d'organisation du marché du travail dans les wilayas du Sud, à travers la mise en place de plusieurs mesures et mécanismes. Répondant à une question d'un député lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, sur "les mesures devant être prises par le ministère pour organiser le marché du travail dans la wilaya d'El-Meniaâ", le ministre a indiqué que les Hautes autorités "ont mis en place plusieurs mécanismes pour organiser le marché du travail dans les wilayas du Sud dont la loi n° 04-19 du 25 décembre 2004, modifiée et complétée relative aux placements des travailleurs et au contrôle de l'emploi". M. Bentaleb a également cité "l'instruction du Premier ministre du 11 mars 2013, la circulaire interministérielle du 11 janvier 2017 qui a été actualisée le 12 septembre 2022", ainsi que "la nomenclature algérienne des métiers et des emplois (NAME) qui vise à adapter les programmes de la formation et de l'enseignement professionnels aux besoins du marché du travail". Le ministre a salué "les efforts de l'Etat en matière de traitement de la question de l'emploi dans les wilayas du Sud, à travers la création d'un comité intersectoriel chargé de la gestion du marché de l'emploi dans ces wilayas", précisant que ce comité œuvre à "simplifier et moderniser les procédures, et à développer la formation professionnelle en fonction des besoins du marché du travail, afin de garantir un suivi précis du dossier de l'emploi". Répondant à une question sur "l'indemnité de chômage-intempéries dans les secteurs du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH)", le ministre a expliqué qu'elle "a été prise en charge par la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries du secteur (CACOBATPH)".

## Administration du domaine national

# Faid préside une réunion avec la Chambre nationale des notaires

**L**e ministre des Finances, Laâziz Faid a présidé une réunion de coordination avec la Chambre nationale des notaires, consacrée aux progrès réalisés en matière de modernisation de l'administration du domaine national, en mettant l'accent sur l'amélioration des procédures de publicité foncière, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée, jeudi, au siège du ministère, a réuni le président de la Chambre nationale des notaires, des représentants des chambres régionales, des directeurs généraux du domaine national et du Trésor, ainsi que des représentants de l'administration des impôts. Elle a porté sur "les progrès réalisés en matière de modernisation de l'administration du domaine national, l'amélioration des procédures de publicité foncière et la facilitation des services offerts aux citoyens", précise le communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coordination entre la profession notariale, l'administration du domaine national, ainsi que les services du Trésor public et des impôts, ajoute la même source. Lors de cette réunion, M. Faid a mis en avant "les progrès réalisés" en matière de numérisation de l'administration du domaine national et des services proposés via le portail numérique "Fada El Djazair", qui offre des solutions innovantes aux citoyens et aux professionnels. Il a également évoqué "le projet d'élaboration d'un livret foncier électronique qui permettra de réaliser un saut qualitatif dans la modernisation du secteur". Le ministre a également rappelé les nouvelles dispositions contenues dans la loi de finances 2025, notamment l'obligation d'effectuer les transactions immobilières par le biais de moyens de paiement bancaires scripturaux, ce qui "représente un pas important pour lutter contre le marché informel et renforcer la transparence". Selon M. Faid, "le ministère des Finances poursuivra ses efforts pour renforcer la coordination avec la Chambre nationale des notaires, étant un partenaire clé dans l'administration du domaine national et des impôts", ajoutant que cette réunion est la 3e du genre durant l'année en cours, ce qui reflète l'importance accordée par le ministère à cet organisme. Le ministre a affirmé que l'année 2025 sera une étape cruciale dans le processus de numérisation de l'administration et de la modernisation des services, avec un rôle central de la Chambre nationale des notaires et des chambres régionales en la matière. Dans ce contexte, le directeur général du domaine national a présenté un exposé sur l'état de l'élaboration et de la délivrance des livrets fonciers pour 2024, ainsi qu'un exposé exhaustif sur les projets numériques déjà lancés et ceux qui en préparation, tout en relevant leur importance pour faciliter le travail des notaires et améliorer de la qualité des services. De son côté, le président de la Chambre nationale des notaires a exprimé sa gratitude envers les services du ministère des Finances pour l'ouverture de canaux de partenariat et de coopération, mettant en avant les efforts du secteur financier dans l'organisation de formations sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en coordination avec la cellule de traitement du renseignement financier (CTRIF), des efforts qui "renforceront la transparence dans les transactions immobilières", ajoute le communiqué. La réunion a été l'occasion d'examiner les préoccupations exprimées par les notaires concernant l'exercice de leurs missions quotidiennes, en lien avec les services du ministère des Finances. En outre, des mécanismes concrets ont été mis en place afin de répondre aux préoccupations dans le cadre de la coordination continue, note le communiqué. Au terme de la réunion, M. Faid a appelé à intensifier la sensibilisation à l'importance de l'utilisation des moyens de paiement bancaires scripturaux dans les transactions immobilières, réaffirmant "l'engagement politique solide pour réussir les efforts de numérisation et de modernisation", selon la même source.

## Transport urbain

### Vers une convention avec la SNVI pour l'acquisition de bus

**L**e ministre des Transports, Saïd Sayoud a annoncé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), la signature prochaine d'une convention avec la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), pour l'acquisition de bus fabriqués localement, afin de répondre aux besoins des entreprises publiques de transport urbain dans les différentes wilayas du pays. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par Ahcene Hani, vice-président de l'APN, M. Sayoud a précisé que "dans le cadre du programme stratégique visant à satisfaire les besoins des citoyens en matière de transport urbain, le ministère des Transports a lancé une opération de renforcement du parc des établissements publics de transport urbain par l'acquisition de nouveaux bus qui seront fabriqués par la SNVI". Et d'ajouter que la convention qui sera signée prochainement avec la société prévoit la fabrication de 104 bus destinés au transport urbain public dans les wilayas de Constantine, Oran et Annaba, soulignant qu'une quantité supplémentaire sera produite ultérieurement pour les wilayas restantes connaissant un déficit dans ce domaine. Le ministre a indiqué que selon les responsables de la SNVI, la fabrication de ces bus débutera dès le mois d'avril prochain. Cependant, l'effort déployé par le secteur public doit être accompagné par le secteur privé, qui représente 95 % du secteur du transport urbain, a-t-il souligné appelant les acteurs privés à assumer leurs responsabilités en matière de renouvellement du parc de bus, sans attendre des avantages, notamment en ce qui concerne les exonérations douanières. M. Sayoud s'est dit disposé au dialogue avec les représentants du secteur privé sur les différentes questions, afin de garantir un service de qualité pour les citoyens, tout en exhortant à l'utilisation de bus écologiques (fonctionnant à l'énergie propre). Il a rappelé qu'il y a une vision prospective pour le développement du secteur des transports confronté à de nombreuses difficultés, indiquant que son département ministériel est en train d'élaborer une feuille de route à cet effet qui sera présentée au gouvernement dans un proche avenir. Il a ajouté que les autorités avaient mis en place toutes les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Le ministre a, en outre, assuré que des ateliers seront ouverts pour traiter toutes les questions soulevées, indiquant avoir donné des instructions aux directeurs des transports au niveau des wilayas pour s'engager pleinement dans cette démarche et améliorer leurs performances. Dans le domaine du transport aérien et maritime, le ministre a relevé une faible adhésion du secteur privé aux récents développements législatifs qui lui ont ouvert les portes de l'investissement, et ce au regard du faible nombre de demandes, affirmant la pleine disposition du ministère à traiter avec les investisseurs "sérieux" désirant investir dans ce domaine vital. Evoquant Air Algérie, il a indiqué que la compagnie nationale aspirait à augmenter le nombre de ses dessertes domestiques et à l'étranger et à couvrir les demandes à travers l'ensemble du territoire national, affirmant que le lancement du programme d'acquisition de 15 avions permettra d'alléger sensiblement la pression enregistrée en la matière.

**Education nationale****Le ministre reçoit le Secrétaire général du Satef**

**L**e ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui a reçu, jeudi à Alger, le Secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), accompagné d'une délégation du syndicat, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale, s'inscrit "dans le cadre de la poursuite de la série de rencontres bilatérales avec les partenaires sociaux, lancée le 5 décembre dernier", a précisé la même source. A cette occasion, "M. Sadaoui a réaffirmé que ces rencontres bilatérales avec le partenaire social traduisent la profonde conviction du ministère de l'importance de l'action participative, étant un moyen efficace pour instaurer la culture de l'écoute et de la concertation sur les questions socioprofessionnelles liées aux personnels du secteur". Les rencontres sont également "l'occasion de soulever les préoccupations et d'examiner les dossiers présentés, en vue de les prendre en charge dans le cadre de la législation en vigueur, ce qui est essentiel pour aplanir les difficultés au service du secteur de l'Education nationale et de son personnel",

selon la même source. M. Sadaoui a également rappelé "l'approche qui sera adoptée dans la prise en charge des préoccupations soulevées par le partenaire social, en l'informant, dans tous les cas, des mesures prises ou des procédures suivies à cet effet". De son côté, le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) a valorisé "l'engagement du ministère à programmer les rencontres bilatérales, une semaine après la rencontre de prise de contact à laquelle ont assisté tous les syndicats agréés auprès du secteur", le qualifiant de "pas important pour rétablir la confiance entre le partenaire social et le ministère dans l'instauration des règles de concertation et de communication, en vue d'œuvrer à la résolution des problèmes soulevés dans le domaine". Le SG "a soulevé un ensemble de préoccupations et de propositions portant essentiellement sur le dossier des œuvres sociales et certaines revendications socioprofessionnelles ainsi que l'aspect pédagogique et éducatif, notamment en ce qui a trait aux programmes et méthodes d'enseignement, à la révision de l'aspect organisationnel de l'examen du Baccauréat, outre l'évaluation des ac-

quis de la fin du cycle d'enseignement primaire", selon le communiqué. Il a également évoqué "la conférence nationale d'évaluation de la transformation numérique dans le secteur de l'éducation nationale et présenté certains dossiers individuels, objet de litiges, dans certaines wilayas en vue de les examiner". En réponse aux préoccupations soulevées, le ministre a affirmé que "plusieurs mesures concrètes ont été prises à cet effet, notamment en ce qui concerne les conflits individuels soulevés lors de la rencontre", ajoutant que cette démarche "s'inscrit dans le cadre du suivi quotidien assuré par les services du ministère de l'Education nationale". Au terme de la rencontre, Sadaoui a souligné que les responsables des organisations syndicales au niveau national et des wilayas seront associés à la prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles, ainsi qu'à l'examen des propositions présentées". Il a également rappelé, à cette occasion, les instructions qu'il a adressées aux directeurs de l'éducation, les exhortant à "promouvoir la culture de l'action participative et concertée, notamment sur les questions socioprofessionnelles liées aux personnels du secteur, tout en veillant à ce que le partenaire social s'engage à faire respecter ce principe sur le terrain, dans le respect mutuel et conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur", selon la même source.

**Vol de câbles en cuivre et de transformateurs électriques****Un réseau criminel spécialisé démantelé à Aïn Defla**

**L**es éléments de la Gendarmerie nationale (GN) à Ain Defla ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre et de transformateurs électriques dans plusieurs wilayas, provoquant ainsi une perturbation de l'approvisionnement des citoyens en eau et en électricité ainsi que du réseau des télécommunications, a indiqué vendredi un communiqué de ce corps de sécurité. "Dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité, les éléments du Groupe territorial de la GN d'Ain Defla ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de câbles en cuivre et de transformateurs électriques, avec destruction de biens publics", a précisé le communiqué. L'opération a été menée "sur la base d'informations parvenues aux membres de la Brigade territoriale de la GN d'El Abadia faisant état d'un groupe d'individus s'appré-

tant à voler un transformateur électrique dans la commune mentionnée. Un plan bien ficelé a été mis en place, conduisant à l'arrestation de 10 suspects, dont deux (2) en fuite", a indiqué la même source. Cette opération s'est soldée par "la récupération de 2,10 quintaux de câbles et de tuyaux en cuivre, ainsi que deux (2) transformateurs électriques, et la saisie de deux (2) véhicules utilisés dans le transport des objets volés, en sus des équipements et outils utilisés pour les actes de sabotage", a poursuit la source, ajoutant que "ce réseau exploitait deux (2) entrepôts pour la collecte de divers matériaux, y compris des objets en plastique, afin de leurrer les services de sécurité". Après parachèvement de l'enquête et des procédures légales, un dossier judiciaire sera établi et les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes, a conclu le communiqué.

**Du 15 au 21 décembre****Campagne nationale de vaccination des enfants de moins de 06 ans**

**L**e ministère de la Santé a annoncé, vendredi dans un communiqué, l'organisation du 15 au 20 décembre, d'une campagne nationale de vaccination des enfants de moins de 6 ans non vaccinés ou en retard vaccinal. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de "l'amélioration de la couverture vaccinale de routine des enfants concernés par la vaccination, à travers les 58 wilayas", selon le ministère. Pour la réussite de cette campagne, le ministère "a mobilisé tous les moyens matériels et humains, en assurant les doses suffisantes de vaccins et tout le matériel médical nécessaire", a-t-on précisé. Cette campagne sera organisée à l'échelle nationale, au niveau des structures sanitaires dédiées à la vaccination. Des caravanes médicales itinérantes seront d'appoint pour atteindre les populations des zones éloignées. Les équipes médicales et paramédicales veilleront également à mener des "campagnes de sensibilisation à l'adresse des parents" sur l'importance de rattraper tous les retards de vaccination de leurs enfants pour préserver leur santé.

**Police judiciaire de Sidi Bel-Abbès****Saisie de 40 kg de drogue et arrestation de 06 marocains**

**L**es services de police judiciaire de Sidi Bel-Abbès ont porté un coup dur à un réseau criminel transfrontalier, spécialisé dans le trafic de drogue et l'organisation de voyages clandestins vers l'Espagne. Six ressortissants marocains, âgés de 26 à 50 ans, ont été interpellés et présentés devant le tribunal compétent d'Oran, ce jeudi. Selon un communiqué des services de la police, les membres du réseau opéraient dans le transport de la drogue et dans l'organisation de traversées clandestines, en direction des côtes espagnoles. Lors d'une opération minutieuse, les forces de l'ordre ont mis la main sur 40 kg de kif traité, dissimulés dans un véhicule, ainsi que sur 100 millions de centimes, fruits de leurs activités illicites. Les investigations ont révélé que le réseau proposait ses services de transport clandestin au prix de 120 millions de centimes par personne. Les individus arrêtés avaient l'intention de quitter le territoire algérien à bord du véhicule contenant la drogue, afin de rejoindre l'Espagne. Face aux preuves accablantes, les six suspects ont reconnu les faits qui leur ont été reprochés. Ils ont été placés en détention provisoire par le tribunal d'Oran. Cette opération démontre une nouvelle fois la détermination des forces de l'ordre à lutter contre les réseaux criminels transfrontaliers qui menacent la sécurité et la stabilité du pays. **M.Nouar**

**Monoxyde de carbone****29 cas d'intoxication en 24 h**

**L**es services de la Protection civile ont enregistré 29 cas d'intoxication au monoxyde de carbone au cours des dernières 24h au niveau national, a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services. "29 cas d'intoxication au monoxyde de carbone ont été enregistrés au cours des dernières 24h, dans les wilayas de Batna (1 cas), Bechar (5), Blida (2), Tizi Ouzou (2), Djelfa (6), Setif (4), Médea (1), Mascara (3) et El Bayedh (5), selon la même source qui précise qu'aucun décès n'a été enregistré. "Les services de la Protection civile réitèrent leur appel aux citoyens pour prendre les précautions préventives nécessaires pour éviter les intoxications par ce tueur silencieux notamment en vérifiant le bon fonctionnement du chauffage et du chauffe-eau, en contrôlant les conduites d'évacuation des gaz brûlés et en assurant une bonne aération à l'intérieur des habitations", ajoute le communiqué.

**Accidents de la route en zones urbaines****10 morts et 405 blessés en une semaine**

**D**ix personnes ont trouvé la mort et 405 autres ont été blessées dans 345 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 3 et le 9 décembre 2024, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport à la semaine précédente, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+21) et de blessés (+31), sans changement dans le nombre de décès, précise la même source. Selon les données de la Sûreté nationale, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+95%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
وزارة السكن والعمان والمدينة  
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
ديوان الترقية والتسيير العقاري ولاية عين تموشنت



OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHE

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 097646019044907-01

#### AVIS D'INFRUCTUOSITE

De la Relance du 2<sup>ème</sup> avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°33/D.M.O/O.P.G.I/2024

Conformément aux dispositions des articles 40 et 71 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHE, déclare l'infructuosité de la relance du 2<sup>ème</sup> avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°33/D.M.O/O.P.G.I/2024 paru dans les quotidiens nationaux "الإمامة" en date du 19/11/2024 et "LE CARREFOUR D'ALGERIE" en date du 19/11/2024, relatif à La réalisation des Logements et VRD des 80/120/600 logements Publics Locatifs, à la wilaya de AIN TEMOUCHE, programme 2024:

- Projet N°01:** Réalisation des logements et VRD des 40/600 logements publics locatifs, localisés à AIN EL KIHEL wilaya de Ain-Témouchent, programme 2024.

**Infructueux: et ce pour motif: aucun plis n'a été déposé.**

Le directeur général

: OPGI de Ain Témouchent - Direction Générale - Rue M'hammed Boudiaf, Ain Témouchent

: 043 79 74 37 - : 043 79 34 15 - : www.facebook.com/opgi46/

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431015559 15.12.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Willaya de : Tiaret  
Daira de : Sougueur  
Commune de : Tosnina  
N° : /2024

Le Président D'assemblée Populaire communal  
De la commune de Tousnina  
Au Monsieur :

Belhadi Ismail Le Gérant : ENTREPRISE EURL SOUSTARA  
Cité El Mefti Ouled Moussa - Wilaya de Boumerdes-

**Objet : 1<sup>er</sup> Mise en de Meure**

**Projet: Suivi Et Rehabilitation du chemin Communale N° 10 Reliant Tousnina et Zone Merzoug Passant par Zone boubiha Sur 3.5 kms Lot : Réalisation**

Vu le Marché N° 03/2024 du : 12/05/2024, inscrit au programme (CSGCL) année 2024 visé par le contrôle Financier Sous le N° : 1352/2024 date le :17/07/2024, conclu entre mes services et votre entreprise .

- Suite à L'ordre de service N° : 07/2024 daté le : 18/07/2024 .
- Suite du procès-verbal de visite du chantier le jour : 02/12/2024 des services Techniques de la commune accompagné du service technique des travaux publics à Sougueur et du bureau d'études chargé de suivi sur chantier, qui sont observant l'absence totale de l'entreprise.

À cet effet nous signalé la 1<sup>er</sup> mise en de meure pour reprené les travaux dans un délai de : (08) Huit jours, à compter du date de Premier jours de la Parution de cette mise en de meure aux journaux nationaux en arabe et en français .

Dans le cas de l'absence de votre réponse au première mise en de meure , On appliquant toutes les procédures juridiques pour la résiliation du marché .

Le Président de L'Assemblée  
Populaire Communal

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431015545 15.12.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION CIVILE  
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA DE AINTEMOUCHENT

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2024

La direction de la protection civile de la wilaya d'Ain Témouchent , identifié sous le numéro fiscal NIF : 408002002046086 lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : L'Acquisition de groupe motopompe relevage d'eau d'un débit de 350 m<sup>3</sup>/h, motopompes flottantes 06 cv pour aspiration des eaux au profit de la direction de la protection civile.

##### CONDITIONS D'ELIGIBILITÉ:

Tout opérateur économique (personne physique ou morale) qualifiées et spécialisés (Fabriquant , Distributeur ou Vendeur ) ayant le code d'activités du matériel et équipements cités ci-dessus dans le registre de commerce peut participer à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales qui sera lancé dans le cadre du présent cahier des charges.

L'opérateur doit satisfaire, par ailleurs, aux autres exigences du cahier des charges en termes de dossier à fournir, de moyens à mettre en œuvre et de garanties à offrir.

- 1- Le soumissionnaire doit avoir les capacités suivantes :

##### A- CAPACITES Financières :

♦ Chaque soumissionnaire doit présenter un chiffre d'affaire minimal de 3 000 000,00 DA (Le chiffre ci-dessus représente la sommation des années 2021 -2022-2023), justifié par certificat d'existence (C20) .

##### B- Capacités techniques :

B.1 / Références professionnelle :

♦ Avoir en minimum une attestation de bonne exécution d'un montant minimal de 3.000.000,00 da pour des projets similaires délivrés par les maîtres d'ouvrage publics.

NB : - le soumissionnaire doit proposer un délai d'exécution qui ne dépasse pas 02 deux mois.

- le soumissionnaire doit présenter les fiches Techniques et catalogues des équipements proposés.

Les opérateurs économique intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès bureau des marchés de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Ain Témouchent.

A l'appui de leur soumission, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres scindées en trois parties (le dossier de candidature, le pli technique et le pli financier), comme indiquer dans le cahier des charges.

Le soumissionnaire devra ensuite insérer les trois offres dans une 4ème enveloppe, cette fois-ci anonyme et cachetée hermétiquement, ne comportant que les mentions ci-dessous :

**A monsieur le directeur de la protection civile**  
**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2024**  
**ayant pour objet : Acquisition de groupe motopompe relevage d'eau d'un débit de 350 m<sup>3</sup>/h, motopompes flottantes 06 cv pour aspiration des eaux au profit de la direction de la protection civile.**  
**"A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres "**

Les offres seront déposées au secrétariat de la Direction de la protection civile de la wilaya d'Ain Témouchent, située à route de Chaabat, Ain Témouchent ,le vingt et unième jour (21 J)à compter de la date de la 1<sup>re</sup> publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et le BOMOP avant 12 heures.

Les soumissionnaires resteront pleinement engagés par leurs offres de soumission pendant un délai égal à (111) cent onze jours soit la durée de préparation des offres (21 jours) augmentée de 03 mois .

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des offres qui se tiendra le jour même de la date limite de dépôt des offres à 14h, et ce au niveau du Siège de la Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Ain Temouchent.

Au cas où cette dernière coïncide avec un week-end ou un jour férié, elle se tiendra le jour ouvrable suivant

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431015549 15.12.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA D'ORAN**  
**DAIRA DE BIR EL DJIR**  
**COMMUNE DE BIR EL DJIR**  
N°.../2024

**A**

**L'ETS « EURL ENTREPRISE HACHEMI TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS »**

**MISE EN DEMEURE N°01**

Le président de l'assemblée populaire de la commune de bir el djir, délivré la première mise en demeure à l'entreprise « EURL ENTREPRISE HACHEMI TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS », sise dans lotissement : Ould brahim (saïda) , titulaire du contrat N° 10/2024 ,Ordre de service sous N° 52/2024 du 16/10/2024 Relatif à l'opération:

« Aménagement des voirie urbains du la cité 620 logements rue el moudjahid bouarfa lahcen, rue moudjahid lahmar bouchouicha, rue moudjahid issa abderahmane, rue moudjahid jafal ramdan bir el djir centre » Est mise en demeure pour commencer les travaux..

En conséquence, un délai de 48 h est accordé dès à la première parution de cette mise en demeure dans les journaux nationaux, et en cas de non réponse à la loi en vigueur les procédures énoncées seront appliquées.

LE PRESIDENT DE L'APC DE BIR EL DJIR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431015602 15.12.2024

Commémoration du 11 décembre 60

## Les militantes Oranaises ressuscitées

Par Youcef Chaibi

**L**e 11 décembre 1960 reste une date phare en Algérie. Cette journée a été marquée par des manifestations massives à Oran, Alger et dans plusieurs autres villes du pays. Ces événements souvent qualifiés de "cri de la liberté" ont été le reflet du refus catégorique du peuple Algérien de toute forme de domination coloniale et de son adhésion totale à la lutte pour l'indépendance. Une cérémonie de commémoration a été organisée au siège de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) en présence de plusieurs moudjahidat et celles qui ont manifesté et qui étaient présentes lors de ces manifestations. Début décembre 1960, des manifestations éclatent dans la plupart des villes algériennes notamment à Alger et Oran. Ces manifestations sont déclenchées suite à l'appel du FLN. Ainsi, comme chaque année, l'Union nationale des femmes algériennes a consacré une rencontre à l'évocation de la mémoire des martyrs tombés en cette journée douloureuse à travers tout le territoire national, sous les armes des forces coloniales pour avoir manifesté contre l'occupant. Très largement suivies par la population algérienne, les manifestations du 11 décembre 1960 restent un symbole vivant de la détermination du peuple à recouvrer sa liberté. Lors de cette journée commémorative, il a été procédé à l'intonation de l'hymne national, l'observation d'une minute de silence suivie d'une allocution de Mme Cherifa Mahi, secrétaire générale de l'UNFA, bureau d'Oran, rappelant la symboli-



que de l'événement. Cette occasion constitue un moment de recueillement pour rendre un vibrant hommage à nos valeureux chouhada et chahidat tombés lors de cette triste et sombre journée du 11 décembre. Invitée à cet événement, l'historienne et journaliste Mme Zohra Berriah, dira, lors de son intervention, que des milliers de manifestants ont surgi des quartiers ségrégés au cœur des centres villes coloniaux subissant une terrible répression. C'est au niveau de la rue Stora (actuellement rue des frères Chmelou) qu'éclata le 10 décembre les premières révoltes, et c'est là aussi que se forment les premiers cortèges de manifestants insurgés. Outre l'intervention de Mme Berriah, de grandes militantes présentes ont témoigné dont la fille de Cheikh Saïd Zemmouchi, grand militante de la cause nationale, Mmes Cherifa Mahi, Khadoudja Kourti, Fatima Zohra Benzineb, Saliha Yakhou, Halima Sam et Aicha Boumediene ainsi que Mme Khadoudja Kourti, parmi les premières cadres du pays après l'indépendance, Dr Kheira Mahrez. La femme Oranaise milite pour sa présence dans le combat d'aujourd'hui comme elle a milité hier pour avoir sa place dans le combat libérateur. Il est temps d'aller vers ces femmes, d'écouter leur silence, de les sortir de l'anonymat, de les restituer à l'histoire et surtout de sauvegarder leur mémoire menacée d'oubli ou de disparition. La mémoire féminine est irremplaçable pour appréhender l'histoire de la vie quotidienne pour saisir un cheminement, un vécu, reconstituer un climat, éclairer un passé.

### Infrastructures publiques inexploitées

## 25 marchés de proximité mis à la disposition des communes

**L**e wali d'Oran, Samir Chibani, a annoncé mercredi l'intention des services de la wilaya de mettre 25 marchés de proximité inexploités à la disposition des communes pour leur exploitation. Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite d'inspection des communes relevant de la tutelle administrative de la daïra d'Aïn El-Turck, le wali a souligné qu'"un nombre important de marchés de proximité construits dans les communes de la wilaya n'est pas exploité". Il a été décidé, conformément aux directives des hautes autorités du pays, de les mettre à la disposition des communes, afin qu'elles puissent les louer aux enchères publiques à ceux qui souhaitent les exploiter, permettant ainsi de générer des revenus significatifs pour les municipalités, a-t-il souligné. M. Chibani a précisé que cette opération, qui sera mise en œuvre «prochainement», s'inscrit dans la politique de l'Etat visant à valoriser les infrastructures publiques inexploitées, à optimiser leur usage et à augmenter les revenus des collectivités locales. Cette démarche concernera également les locaux professionnels non utilisés, qui sont estimés, selon un recensement préliminaire, à des centaines dans la wilaya d'Oran, dont plusieurs dizaines situés sur trois



sites à Aïn El Turck. Le wali a inspecté à Aïn El Turck un projet de réalisation d'un bureau de poste avec logement de fonction. Un budget de 46 millions de dinars a été alloué pour achever les travaux, au début de l'année 2025, portant ainsi le nombre de structures similaires dans la wilaya d'Oran à 135, selon le directeur de l'unité d'Algérie Poste de la wilaya. Lors de sa visite à la commune de Mers El Kebir, M. Chibani a exhorté les responsables de cette collectivité locale à étudier en profondeur les priorités du développement local et de consulter la société civile avant de soumettre leurs demandes aux ser-

### Hôpital «Docteur Benzerdjeb» Journée d'étude sur l'histoire du Centre hospitalo-universitaire

**L**'histoire du Centre hospitalo-universitaire (CHU) "Docteur Benzerdjeb" d'Oran a été passée en revue, lors d'une journée d'étude organisée jeudi. Lors de cette rencontre, intitulée "Le CHU... un patrimoine historique et une bâtie médicale d'excellence", organisée par la Direction des activités médicales et paramédicales du CHUO en collaboration avec l'Association de la jeunesse pour les échanges touristiques, le directeur du CHUO, Hamid Achouri a indiqué que des réflexions sont en cours pour la modernisation et la réhabilitation de l'hôpital. Toutefois, il a souligné qu'il est impératif de préserver son aspect historique, qui reste méconnu pour la majorité des habitants d'Oran. Pour sa part, le directeur des activités médicales et paramédicales, Nazim Kourti, a rappelé que cet établissement, construit en 1877, est un des principaux centres de santé de l'Ouest du pays. S'étendant sur 18 hectares, il abrite des dizaines de bâtiments dédiés aux soins, à l'enseignement et à la formation médicale, caractérisés par une architecture classique qui confère un aspect patrimonial et historique à ses installations. Mohamed Herkous, président de l'Association de la Jeunesse pour les échanges touristiques a, quant à lui, suggéré d'exploiter cet patrimoine historique en installant des panneaux explicatifs et en organisant des visites guidées à ses bâtiments inutilisés au caractère patrimonial. Il a également proposé de faire connaître les figures historiques ayant marqué le CHU dont le défunt moudjahid Bouderra Belabbes, qui a hissé le drapeau national dans cet hôpital le 5 juillet 1962, ou encore Dr Benaouda Benzerdjeb. De son côté, Massinissa Ourabah, attaché au patrimoine au sein de la Direction de la culture et des arts de la wilaya d'Oran a déclaré que la direction s'attelle à l'inventaire des anciens bâtis sanitaires ayant une valeur historique, dont les hôpitaux et dispensaires.

Fuites d'eau sur la conduite  
«Tafna-Oran»

### La réparation nécessite une interruption de l'approvisionnement depuis la station d'El Hilal

**L**e wali d'Aïn Témouchent Mabrouk Ouled Abden nebi a affirmé, mardi, que la réparation des fuites sur la conduite «Tafna-Oran» transportant l'eau potable nécessitera une interruption de l'approvisionnement depuis la station de dessalement d'eau de mer de la plage d'El Hilal d'une durée de 24h. Lors de sa visite à la station de dessalement située sur la plage d'El Hilal (commune de Sidi Benadda), le responsable a précisé que «la réparation des fuites d'eau enregistrées sur la conduite transportant l'eau potable nécessite une coupure d'approvisionnement de cette station pour une durée pouvant atteindre 36 heures, le temps de remplir les réservoirs d'eau». Il a indiqué que cette visite sur le terrain fait suite à la constatation de plusieurs fuites sur la conduite Tafna-Oran, qui alimente également certaines communes de la wilaya d'Aïn Témouchent, telles que Hammam Bouhadjar, Aïn Larbâa, Hassi El Ghella et El Amria. Le wali a expliqué que ces dommages sont dus à la vétusté de la conduite et qu'un plan est en cours d'élaboration pour prendre en charge toutes les fuites actuellement recensées. Il a également révélé l'élaboration d'un «plan d'action visant à renforcer les capacités de stockage au niveau du barrage situé dans la région de Dzioua, ainsi qu'à explorer d'autres solutions alternatives, comme les forages. Tous les efforts seront concentrés sur l'optimisation de la capacité de production afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya», a-t-il affirmé. Le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Aïn Témouchent, Boualem Hadji, a signalé que «11 points de fuite d'eau potable ont été recensés sur la conduite Tafna-Oran, dont 7 situés dans la wilaya d'Aïn Témouchent».

11 décembre 1960 à Saïda

### Une halte pour la mémoire

**L**es festivités marquant la commémoration du 11 décembre 1960 qui ont eu pour effet de précipiter l'avènement de l'Indépendance du pays se sont déroulées comme il le faut. Les autorités locales, à leur tête le wali, ont présidé aux cérémonies officielles avec levée des couleurs, dépôt de fleurs sur les tombes des chouhada au carré des martyrs situé à côté du Mausolée de Sid-El-Hadj Abdelkrim. A cette occasion, les services de la wilaya, en collaboration avec le bureau local des Anciens Moudjahidine, ont mis au point un programme riche et varié en la pose de la première pierre pour la réalisation d'un groupe scolaire et un CEM au niveau de la cité Boukhors. L'AEP et le raccordement au gaz naturel pour 170 foyers du douar Ouled-Bouziane étaient aussi au programme de cette journée. A noter par ailleurs, que la célébration de cet anniversaire comporte aussi un volet protocolaire à savoir une visite chez deux Moudjahidine. De son côté, la Maison de la Culture a organisé une conférence animée par le Professeur Amer Ali sur le thème : "Manifestations du 11 Décembre 1960".

OULD OGBAN

Saïda

### La remise à niveau en bonne voie



**O**n est à peu près certain que beaucoup de nos citoyens vont crier à la brousse au wali mais les mauvaises langues qui ne s'intéressent qu'à l'aspect négatif ne sont pas sûres de ce qu'ils disent. Certes, se tromper mais persister dans son jugement est diabolique. C'est ainsi que nous estimons utile de rendre à César ce qui lui appartient quand on est sûr que sa paternité est établie. Une virée du côté des communes que la wilaya de Saida compte suffit pour mesurer ce qui a été accompli. On peut se rendre compte des progrès accomplis dans le sens du développement et du bien-être du citoyen de plusieurs façons. Cette remise s'explique par le fait que le progrès est entré dans la campagne sous forme de routes, d'écoles, de logements, de salles de soins, d'alimentation en eau potable, de gaz naturel et d'électrification rural et tant d'autres qui rendent la vie agréable au citoyen. C'est pour dire que chacun dans son secteur bouge. Ce qui reste à faire, ce sont ces repères de la médiocrité qu'il faut combattre en ciblant les idoles de la pieuvre maieuse qui est visible à l'œil nu. Les responsables et acteurs du dossier du logement sont appelés chacun dans son domaine de compétence à déployer tous les efforts possibles afin d'accélérer le rythme de réalisation et de parachèvement des logements existants. A ce titre, le ministre de l'Habitat Belaribi sera en visite de travail et d'inspection à Saida cette semaine, nous dit-on. Par ailleurs, les chefs de daïras ont été instruits par le wali Mermouri d'effectuer des visites d'inspection des projets et de suivre de près tout ce qui touche aux aspects administratifs et identifier tous les problèmes qui obstruent les chantiers lancés à travers la wilaya et intervenir pour dégager des solutions adaptées. En somme, à Saida, rien ne se cache et tout se sait. Tout citoyen sait ce que son voisin a diné la veille ou si la sauce était relevée ou si elle manquait un peu de sel. Mais certains Saidis à qui on ne la ferait pas, disent d'une manière décourageante aux mauvaises langues de tous bords "BIEN FAIRE ET LAISSER-FAIRE".... A suivre !

OULD OGBAN

## Commémoration du 11 décembre 1960 à Tissemsilt Recueillement, lancement et inauguration de projets

Par Abed Meghit

**L**e 11 Décembre 1960 fut, pour l'Algérie combattante, une journée durant laquelle le peuple s'est exprimé pour une Algérie indépendante. Selon différents témoignages, il s'agit d'un événement devenu patrimoine pour l'Algérie qui était à l'origine, un vaste mouvement de revendications pacifiques et étendu par une masse populaire qui avait bien forcé l'histoire et qui avait imposé les négociations puis l'indépendance. Le 11 Décembre 1960 représente une journée exceptionnelle pour le peuple algérien pour avoir son indépendance.

Le 11 Décembre 2024 a été fêté cette année, dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, chef-lieu de daïra, par la tenue de festivités commémoratives. La wilaya de Tissemsilt a célébré le 64e anniversaire des événements du 11 Décembre par la concretisation d'un programme riche et varié. Les autorités locales civiles et militaires ainsi que la famille révolutionnaire et le mouvement associatif se sont dirigés au carré des martyrs de la commune de Bordj Emir Abdelkader. Ce grand rassemblement historique a réuni tous les nationalistes qui, il y a 64 ans, avaient scandé : «L'Algérie indépendante», «Le peuple reste uni et indivisible contre le colonialisme», pour fêter dans la dignité et l'honneur retrouvés, après une guerre qui a coûté à cette grande nation plus d'un million et demi de martyrs.

Par ailleurs, une grande foule de personnes se sont recueillies à la mémoire des martyrs où une gerbe de fleurs a été déposée, suivie de la levée des couleurs nationales et la lecture de la Fatiha, en présence des autorités civiles et militaires, des moudjahidine, des enfants de moudjahidine et des chouhada, des représentants des organisations de masse et du mouvement associatif. Les intervenants ont relaté l'héroïsme et la résistance du peuple algérien et des héros anonymes qui ont donné leur vie pour que l'Algérie soit libre du joug colonial. Parmi les dates qui ont marqué l'histoire de l'Algérie, tout autant que le 8 Mai 1945, le 1er Novembre 1954, le 20 Août 1955, le 17 Octobre 1961, le 19 Mars 1962, le 5 Juillet 1962, il y a la fatidique journée du 11 Décembre 1960. Ce 11 Décembre 1960 est plus qu'un événement à commémorer. C'est une journée, l'historique, très particulière durant laquelle, spontanément, le peuple algérien, à travers l'ensemble des villes, s'est soulevé pour crier haut et fort «Non à l'Algérie française». Des slogans fusaiient de partout. Des hommes, des femmes et même des enfants ont investi la rue pour exprimer fermement leur attachement aux valeurs de Novembre 54, bravant les forces coloniales qui leur faisaient barrage. Il va sans dire que les manifestations du 11 Décembre ont permis aux nations entières de se rendre compte de la gravité de la situation en Algérie. A l'extérieur, la cause algérienne fut portée avec célérité à l'ONU. Le peuple algérien a su attirer sur lui le regard des autres peuples et des dirigeants de plusieurs pays qui ont soutenu avec ferveur et fermeté sa lutte. Lors de ses visites en Algérie, le général de Gaulle s'est rendu à l'évidence que les ultras agissaient à l'encontre de sa politique vis-à-vis de l'Algérie, de même qu'il s'est rendu comp-



te du désir des Algériens présents dans les rues partout où il est passé. Les manifestations du 11 Décembre sont la continuité de tous les événements qui ont précédé cette date historique à travers lesquels le peuple algérien a démontré qu'il était décidé à aller jusqu'au bout de ses revendications, c'est-à-dire la victoire finale. Par la suite, la délégation officielle a visité l'exposition historique programmée durant cette journée, portant des portraits des martyrs ainsi que des coupures des journaux qui rappellent l'événement du peuple algérien contre les forces coloniales. M.Bouzaïd Fethi, wali de la wilaya de Tissemsilt, a procédé à l'inauguration d'un groupe scolaire et sa mise en service à Sidi Ghama à Bordj Emir Abdelkader. Un important programme d'amélioration urbaine des localités de Bordj Emir Abdelkader, Youssoufia et Theniet El Had, a été inspecté par le wali, Bouzaïd Fethi et visant l'amélioration des conditions de vie des habitants. Les autres étapes de la visite ont concerné le lancement des opérations de réhabilitation des stades communautaires de Theniet El Had et Tissemsilt. Ces opérations sont inscrites dans le cadre du programme complémentaire.

Tlemcen

### Journée technique sur la réutilisation des eaux traitées

**L**a direction de Tlemcen de l'Office national d'assainissement (ONA) a organisé, lundi, une journée technique dédiée à la réutilisation des eaux traitées dans les stations d'épuration. Lors de cette rencontre, un exposé sur une étude concernant la réutilisation des eaux usées a été présenté aux représentants des services techniques des directions de l'agriculture, des ressources en eau, de l'industrie et autres partenaires. Djilali Farid, responsable du bureau chargé de cette étude a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan directeur national pour la réutilisation des eaux usées traitées afin de les utiliser pour irriguer des terres agricoles

et les exploiter dans les secteurs industriel et urbain. «Il y a une dynamique et des résultats concrets sur le terrain concernant la réutilisation des eaux usées traitées, grâce à la réhabilitation de plusieurs stations d'épuration équipées de systèmes de traitement tertiaire. Ces installations permettent d'utiliser ces eaux pour irriguer des maraîchers et diverses cultures agricoles et dans les industries», a déclaré, de son côté, Fazia Merzouk, responsable de la communication à l'ONA pour la région Ouest (Oran). Le directeur de l'unité de l'ONA de Tlemcen, Sidi Yaakoub Slim, a indiqué que la wilaya produit annuellement 20 millions de mètres cubes d'eaux traitées à travers trois stations d'épuration situées à Tlemcen, Maghnia et Sidi Sehoussi (Sidi Abdelli), faisant remarquer que 25 % de ces eaux sont réutilisées dans l'irrigation agricole et le reste est déversé dans les barrages. Il a également fait savoir que des efforts considérables sont déployés pour atteindre l'objectif national de réutilisation de 60 % des eaux usées, notamment à travers la réhabilitation et l'extension des stations d'épuration de Tlemcen et de Maghnia, qui seront dotées de systèmes de traitement tertiaire pour permettre l'irrigation de toutes les cultures. Par ailleurs, un projet de réalisation d'une station d'épuration à Marsa Ben M'hidi est prévu. Les travaux seront lancés prochainement, a-t-on annoncé.

64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

## Conférences et inaugurations d'infrastructures à l'Est du pays

**L**es wilayas de l'Est du pays ont célébré mercredi le 64ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 par l'organisation de diverses manifestations dont des conférences thématiques et l'inauguration d'infrastructures par les autorités locales. A Constantine, les autorités de la wilaya se sont rendues au cimetière de chouhada d'El Khroub après sa réhabilitation avant de superviser à la maison de la culture Malek Haddad une cérémonie symbolique de remise des clés de 1.090 logements de divers segments à des bénéficiaires de plusieurs communes de la wilaya.

La maison de la culture Malek Haddad a accueilli à l'occasion une conférence historique sur "les manifestations du 11 décembre 1960 et l'identité algérienne" ainsi que la projection du film "Tayara Safra" et la distinction du réalisateur Mohamed foudil Haïzouri et des stars du septième art hôtes des journées nationales du court métrage ouvertes mercredi au sein du même établissement culturel. A Batna, le programme de célébration a débuté par l'ouverture à la maison de la culture Mohamed Laïd al Khalifa du 4ème séminaire national de jumelage des événements du 11 décembre et du mois de la langue arabe (session langue de l'information) sous le slogan "l'écho des manifestations du 11 décembre dans la presse nationale et internationale". L'occasion a donné lieu dans la com-

mune d'Ain Touda à la distinction de moudjahidine et ayants-droit, l'inauguration du CEM de remplacement chahid Ali Seyoud, le lancement du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable des deux communes d'Ain Touda et de Béni Fedhala, l'inauguration d'un stade de proximité et d'une salle de bodybuilding et la pose de la première pierre d'une école primaire à la cité 400 logements. Les autorités de la wilaya de Khencela ont donné le coup d'envoi d'une course nationale universitaire sur route devant le cimetière des chouhada mettant en lice 296 étudiants avant de se rendre au musée régional du moudjahid pour la distinction des deux moudjahidine Laaouar Rebaï et Hazil Bachir et plusieurs gardes communaux victimes du terrorisme. L'occasion a connu aussi la mise en service du CEM du défunt moudjahid Bouaziz Mohamed sur la route Frengal à Khencela et l'organisation d'une manœuvre de la protection civile simulant une inondation sur la route de Zoui. A Ouled Djellal, les autorités locales ont inauguré une salle de soins à la cité Nord de la commune de Sidi Khaled, la mise en service du centre d'accueil et d'orientation de la Caisse nationale de retraite (CNR) et l'inauguration de 9 terrains scolaires recouverts de gazon synthétique dans les communes de Sidi Khaled, Ouled Djellal, Ras El Miad et Chaïba. De leur côté, les autorités de la wilaya de Tébessa ont inspecté les travaux de modernisation

d'un tronçon de 27,5 km de la RN-88 entre les deux communes d'El Aouinet et d'El Ouenza pour 1,2 milliards DA affichant un taux d'avancement de 50 % avant d'inspecter le chantier d'un lycée de 1.000 places au nouveau pôle urbain d'El Ouenza et le projet de réalisation et d'équipement d'une station de pompage au barrage Ouldjet Mel-lègue alimentant les communes du Nord de la wilaya outre la distinction de moudjahidine et veuves de chouhada. Dans la wilaya de Skikda, les autorités locales accompagnées des membres de la famille révolutionnaire se sont rendues à la commune d'El Marsa pour superviser le raccordement au réseau de gaz naturel de 142 foyers de la localité de R'mila et baptiser l'école primaire du nom du chahid Mohamed Dif. Les autorités de la wilaya ont visité dans la commune de Ben Azouz une exposition historique et une autre des activités de jeunes avant la remise des clés de 60 logements publics locatifs (LPL) et 10 autres promotionnels aidés et 20 arrêtés d'aide au logement rural outre l'inauguration d'une salle de soins à Laftimat baptisée du nom du chahid Kaïdi Amar. A Biskra, la salle de conférences du musée régional de la wilaya 6 historique colonel Mohamed Chaabani a accueilli une conférence historique intitulée "les manifestations du 11 décembre 1960, tournant décisif pour le recouvrement de la souveraineté nationale", animée par des universitaires et des moudjahidine.

### Les Aurès

#### Le moudjahid Cherif Boudjenifa raconte la bataille de Tababoucht

**C**herif Boudjenifa, Moudjahid de la première heure, se souvient des moindres détails de la bataille de Tababoucht qui fit rage le 12 décembre 1954, quelques semaines après le déclenchement de la glorieuse Révolution. Une Révolution parsemée de faits d'armes héroïques, menée, à son éclatement, par le Martyr Mostefa Ben Boulaid et ses compagnons, partis de Dechrist Ouled Moussa et de Khenget Lehda pour frapper les premières cibles de l'ennemi, marquant ainsi le début de la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie. Malgré son âge avancé (près de 90 ans) et les signes de maladie que son visage parcheminé trahit, ce Moudjahid a encore l'esprit alerte et se remémore avec précision les détails de la bataille de Tababoucht, connue également sous le nom de bataille de "Seffah Ellouz", au cours de laquelle les forces coloniales avaient subi des pertes dont elles étaient bien loin, à l'époque, de se douter de l'importance. Lors d'une rencontre avec l'APS, le Moudjahid Boudjenifa raconte cette bataille sanglante qui dura du matin au soir après que les soldats français ont encerclé environ 80 Moudjahidine dont la plupart étaient des révolutionnaires faisant partie de groupes dirigés par Mohamed Sebaihi, Bachir Ouertal (alias Sidi Hanni), Mohamed Benzahaf, Lakhdar Oucif et autres, qui avaient convenu de se réunir au fin fond de la forêt de Kimel pour des

questions liées à la réorganisation des groupes de combattants. Le témoin affirme que les coups de feu échangés entre forces coloniales et Moudjahidine ont commencé à claquer aussitôt après qu'un avion de reconnaissance de l'armée française a repéré des mouvements inhabituels dans la forêt. Des mouvements qui conduisirent l'occupant à déployer d'importantes forces sous les yeux du regretté Moudjahid Boubaker Salem, infirmier dans les rangs du groupe d'Abbas Laghrour. Echappant miraculeusement aux soldats, Boubaker Salem, qui se trouvait encore à la lisière de la forêt, a réussi à se faufiler au cœur de la végétation et à alerter les autres Moudjahidine qui choisirent alors de se dissimuler dans des recoins où l'abondance d'arbres, à "Seffah Ellouz", leur offrit un refuge plus ou moins sûr, raconte Cherif Boudjenifa. Il se trouve que ce jour-là, se souvient encore le vieil homme, la région était balayée de vents violents, chargés de poussière, rendant la visibilité quasi nulle. Les Moudjahidine, tous (ou presque) originaires de la région de Kimel, connaissaient parfaitement les sentiers et les renfoncements de la forêt, si bien qu'ils parvinrent à se cacher en contrebas d'un oued, devinant, du coup, invisibles par les soldats français. "Les soldats de l'armée d'occupation, des appelés du contingent pour la plupart, tentèrent alors de nous encercler mais avaient

Pour améliorer l'approvisionnement en eau potable à Médéa

#### Derbal souligne la nécessité d'accélérer la réalisation des projets en cours



**L**e ministre de l'Hydraulique, Tahar Derbal, a souligné lors d'une réunion, jeudi, avec le wali de Médéa, Djilali Doumi, la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des projets en cours pour améliorer l'approvisionnement des habitants de la wilaya en eau potable, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, qui s'est tenue au siège du ministère en présence des cadres centraux et locaux, a été l'occasion d'évoquer "l'état du service public de l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya, en vue d'évaluer les performances actuelles et de relever les défis du secteur en élaborant une feuille de route à cet effet". La rencontre a permis d'aborder plusieurs axes principaux, dont l'amélioration de la distribution et de l'approvisionnement de la population en eau potable et la maintenance et la modernisation des réseaux et infrastructures hydrauliques. A cette occasion, M. Derbal a insisté sur l'importance de la coordination entre les différentes instances pour garantir un service de qualité aux citoyens, soulignant "la nécessité d'accélérer la réalisation des projets en cours tout en respectant les normes techniques et les délais fixés". De son côté, le wali de Médéa a assuré qu'il mobilisera tous les moyens nécessaires pour améliorer le service public de l'eau dans la wilaya, selon le communiqué. Cette réunion, qui participe du "suivi continu du service public de l'eau", s'inscrit dans le cadre des "rencontres de coordination visant à améliorer les performances du secteur de l'hydraulique et à promouvoir le développement durable au niveau local".

### Jumelage inter-hôpitaux

#### Plusieurs interventions spécialisées en pédiatrie effectuées à Touggourt

**D**es consultations spécialisées et des interventions chirurgicales pédiatriques ont été effectuées jeudi à Touggourt sur des enfants présentant des malformations des appareils digestif et urinaire, dans le cadre du jumelage entre les établissements hospitaliers spécialisés EHS-Mère-Enfant de Touggourt et d'El-Eulma (Sétif). Le programme médical a porté sur des interventions de correction de malformations de l'appareil urinaire, notamment l'ectopie testiculaire et la cystoscopie, assurées par une équipe médicale spécialisée, a indiqué Pr. Djelloul Achouri, chef de service de chirurgie pédiatrique à l'EHS d'El-Eulma. Dix (10) cas malades devront être transférés vers l'EHS d'El-Eulma pour bénéficier d'interventions internes par endoscopie, a-t-il ajouté. Cette action pour laquelle les moyens humains et équipements médicaux nécessaires ont été mobilisés a été favorablement accueillie par les familles des patients, leur permettant de bénéficier de consultations médicales localement, leur épargnant ainsi les déplacements vers d'autres régions du pays pour les mêmes motifs de soins. Le même programme de jumelage prévoit également une session de formation en direction des praticiens locaux sur la chirurgie pédiatrique, pour améliorer leurs connaissances et leurs expériences médicales en termes de prise en charge des corrections de malformations chez l'enfant.

## Niché au bord de la falaise surplombant le Port L'ancien phare de Mostaganem

D'après Etienne Vernaz, dans son livre intitulé «le Vieux Mostaganem», nous donne des indications sur sa position géographique et en apposant une autre précision que cet édifice était une Mosquée. Quelques années après le début de la colonisation, elle a été transformée en fortin de la marine puis en phare et se trouve dans le quartier de la Marine niché au bord de la falaise surplombant le Port. Voici ce qu'il dit (Page 16) : "on assurait en même temps la communication de la ville avec la plage de débarquement située à l'embouchure du ruisseau d'Aïn Sefra, par la construction d'une redoute dite redoute de la plaine des trois petits blockhaus échelonnés le long de la route. De plus, une ancienne Mosquée située sur un mamelon dominant la plage était organisée défensivement et entourée d'un mur d'enceinte destiné à former le fortin de la marine. Le deuxième livre, celui de Marcel Bodin, est très riche en informations avec des dates précises qui nous permettent de faire ressortir en partie l'historique du lieu qui a abrité Sidi Maazouz. Ce lieu qui est devenu indélébile dans la mémoire collective des habitants de la ville. Alors commençons par une visite guidée à travers le temps pour connaître son historique et revisiter la mémoire des lieux de ce site oublié. Lors de l'occupation de Mostaganem par le général Desmishels, en 1833 en ce lieu-dit : la butte de Sidi Maazouz, il y a eu un haut fait d'armes par L'Emir Abdelkader sur les attaques incessantes contre les troupes françaises, d'une compagnie du 66e de ligne qui a été retranchée dans la quobba. Sans donner des détails exacts sur ce sujet. Ce qui est évidemment, pour des raisons que l'on connaît et facile à comprendre et à déduire, qui sont ces Arabes. C'est après ces attaques que la décision d'occuper les lieux-dits : « La butte de Sidi Maazouz. » L'emplacement convenant à l'installation d'un poste de défense, on y construisit un fortin en utilisant l'enceinte de la quobba. Jusqu'en 1870, un détachement de tirailleurs, commandé par un officier, occupa ce poste. A partir de cette date le projet de la réalisation d'un port à Mostaganem nécessitant plus d'espace, une autre décision fut adoptée pour le concrétiser, qui consistait au dérasement de la majeure partie du monticule occupé par le fortin, constitué de la quobba-mosquée et le cimetière y attenant. Toutes les tombes ont été exhumées et les restes déplacés au cimetière de Sidi Bensaber à Tidjiddit. Voilà la mémoire d'un lieu aussi vénéré et visité, disparaître à jamais sans que l'on puisse connaître ce qu'il constituait avec exactitude comme patrimoine cultuel ainsi que les datations exactes de tout ce qui se trouvait sous-sol et hors sol. Le reste de l'écrit de Marcel Bodin n'est que littérature et n'apporte en rien à la chronologie historique de cette histoire. Autre document édité par Claude Marcellin. Algérie – Tournée de Son Excellence le Gouverneur duc de Magenta dans les provinces. Visite du fortin-asile de la marine à Mostaganem. Le maréchal de Mac-Mahon, Duc de Magenta, fut gouverneur général de l'Algérie de 1864 à 1870. Document retrouvé dans le premier tome : dans les mémoires du général du Barail. La réalité sur sa construction primaire utilisée comme mosquée est tout autre, son explication est simple : tout édifice avec un minaret pour le colonisateur français, c'est une mosquée et cataloguée comme telle. Or il s'agit d'une construction datant de l'époque Turc utilisé comme poste de guet et en même temps, donner la position de Mostaganem en allumant un feu de bois pour être visible de la mer étant donné qu'il existait à cette époque plusieurs minarets disséminés le long de la côte. Par la suite, il est devenu un poste de transmission par miroir, qui renvoyait le rayon solaire vers un autre poste sur la côte ou en mer. La particularité de ce poste avancé, il servait comme point fixe et repérable de très loin en mer ou sur terre. Donc dès le début de la colonisation, cette construction appelée à tort une mosquée a été transformée et incorporée au fortin de la marine. Par la suite, ce fortin a été rasé pour laisser de la place à d'autres constructions d'utilité publique en gardant la structure de ce poste de guet construit du temps des Turcs, en le modifiant pour devenir un phare qui se trouve dans le quartier de la Marine niché au bord de la falaise surplombant le Port.

Y.Benguettat

## Rue du lion

# De commerce informel à la clochardisation

Par Y.Zahachi

Depuis les années 70, le commerce informel a envahi tous les espaces publics de Mostaganem. Escaliers, trottoirs, places, squares, entrées d'immeubles, rien n'échappe à cette prolifération sauvage. Ce phénomène, qui s'est étendu aux villages alentour, entrave la circulation des piétons et des véhicules, et crée un sentiment d'insécurité chez les habitants. Rappelons quand même que durant cette période, l'ancienne poissonnerie officielle de la ville a été convertie en marché couvert pour articles d'habillement. Depuis, cet espace a évolué dans la densité et la proximité au point d'être devenu exigu le rendant difficile d'accès et étouffant pour le visiteur; curieusement, cette situation insupportable se retrouve également au niveau de l'ancien «Garage Peugeot», appelé improprement «l'hangar». Pour en revenir à la «rue du Lion» qui a gagné le statut de pionnière du commerce informel de rue, en commençant son développement par l'installation de nombreux «bijoutiers de table». Avec le temps et l'insouciance de la municipalité, cette rue s'est prolongée en long et en large jusqu'à devenir une véritable gangrène au cœur d'un tissu urbain constituant un goulot d'étranglement de la circulation générale : piétons et véhicules. Au menu de chaque jour, c'est aussi une gêne pour les riverains, une dégradation du cadre de vie, une entrave au développement économique et touristique de la ville avec des conséquences imprévisibles pouvant être désastreuses (risque d'incendie, d'épidémie...) avec un impact sur l'environnement (déchets, pollutions...). En effet, le cas d'espèce de la rue du Lion et de ses environs donne à penser que la municipalité feint ignorer, c'est que Mostaganem est une ville résidentielle caractérisée par une voirie de petit gabarit et un habitat ne supportant pas toute occupation disproportionnée de ses espaces primaires. Le chômage grandissant d'une jeunesse de plus en plus importante est l'un des facteurs aggravant de la colonisation des voies de circulation réservée et c'est un problème inquiétant, source d'inquiétudes grandissantes pour la population autochtone. Les commerçants informels, profitant d'un laxisme persistant, étendent leurs activités sur



les voies publiques, créant un véritable chaos urbain. Les tentatives pour libérer ces espaces ont toutes échoué, et l'informel s'est même organisé en véritables «clusters», renforçant ainsi sa présence un peu partout, comme au quartier de «Tigditt», par exemple. Cette situation empêche de jour en jour et intercale les pouvoirs publics à faire un «audit du développement urbain» sérieux pour envisager un plan d'assainissement et de réhabilitation de la ville qui tient compte des perspectives de son développement futur. Il est établi que la croissance de la population suit une courbe exponentielle et, sur cette base ainsi que celle du constat immédiat, les autorités locales gagneraient à plancher rapidement sur un plan rationnel d'assainissement et de réhabilitation fonctionnelle des rues, ruelles et espaces publics des tissus urbains. Les tentatives pour libérer les espaces publics ont échoué, et l'informel continue de prospérer, notamment dans des zones stratégiques comme «la rue du Lion» et les «anciens garages» transformés en centres commerciaux. Au cœur de la ville, les trottoirs sont occupés par des commerces illégaux, même les escaliers de l'immeuble «Colisée» et des environs du «marché couvert» sont envahis par des vendeurs ambulants, ainsi que les abribus de la place du 17 octobre, ou encore la billetterie et la vespasiennes, ont été transformées en kiosques. La situation est particulièrement critique dans certains quartiers, comme la «rue du Lion», la zone des 3 ponts, et les anciens garages qui se sont transformés en centres commerciaux «formels» induisant de nombreux petits commerces «informels», s'étendant jusqu'à l'avenue Mohamed Khemisti. Ailleurs, des escaliers et trottoirs (sous le pont du 17 octobre, face à l'îlot de police) sont occupés par du commerce «informel en dur», par des herboristes et autres vendeurs de fruits alors que les anciens abris-bus sont devenus des kiosques. De toutes les manières, il faudra bien, tôt ou tard, rendre les espaces publics à leur destination légitime et il vaut mieux y aller maintenant, pendant qu'il est encore temps. Cette situation chaotique, rappelle les quartiers pauvres des grandes métropoles, serait le résultat d'une gestion défaillante de la ville. Le problème est que l'informel a pris une telle ampleur qu'il étouffe la ville de manière insidieuse. Les conséquences à prendre en considération sont l'entrave à la circulation, l'insécurité, et la dégradation de l'image de la ville. Les habitants, exaspérés, pointent du doigt la gestion défaillante de la ville et réclament un plan d'assainissement urbain audacieux capable de redonner à leur ville un visage plus agréable et plus sûr, d'autant plus que Mostaganem est devenue un pôle touristique. Mais pas que, car les habitants estiment qu'il est nécessaire de faire assurer la ville contre sa clochardisation, par l'omniprésence d'une police municipale aux ordres du premier élu de la commune faute de quoi, tous efforts entrepris seraient vains. Enfin, il faut dire que les habitants estiment que Mostaganem a urgentement besoin d'un plan d'assainissement urbain pour rétablir l'ordre et redonner à la ville son attrait.

## Oiseaux migrateurs

# Des espèces menacées de disparition

Par L.Benharrath

Beaucoup d'espèces d'oiseaux migrateurs ont été, lors de ces dernières années, en voie de disparition au niveau des zones humides et barrages et autres retenues collinaires. Cette menace de disparition de ces espèces d'oiseaux habitués de ces endroits propices à leur vie durant les saisons automnale et hivernale voire également printanière serait, selon des spécialistes de la nature, due au manque de pluie et au changement climatique ainsi qu'à leur régime alimentaire recherché. Il est de même que cette disparition qui fut constatée depuis belle lurette a été également causée par la déstabilisation du climat et leur mode de vie lors de ces saisons de l'année suscitée. Pour ce qui est des zones humides dont celle d'EL MACTAA où ces espèces appelées Anatidés comme le Flamant rose, les canards col vert, les oies, les cygnes ainsi qu'autres espèces apparentées pouvant s'appeler à la fois fuligule à collier et Mosilla à bec cerclé. Ces mêmes espèces nichent en eau douce à la recherche des vers et des petits herbivores stricts qui resteraient désormais leur régime alimentaire et leur nourriture préférés. Malheureusement, ce régime et cette nourriture furent perdus de vue dans ces endroits lors de ces dernières années, et ce, à cause du phénomène de la montée en surface de la salinité laissant ces mêmes endroits humides asséchés et manquant d'eau. Ce phénomène de disparition

d'oiseaux migrateurs avait également concerné d'autres espèces d'oiseaux migrateurs dont on peut citer la Cigogne, le chardonneret, le rouge gorge, la grive, entre autres. Ainsi donc, ces espèces d'oiseaux fréquentaient autrefois en de grands nombres venant des pays d'outre-mer en colonies en quête d'endroits propices notamment ceux situés dans la région du Dahra. Lors de chaque saison de l'hiver et du Printemps, leur nombre se multipliait pour redonner d'une manière magnifique un nouveau paysage naturel au niveau de ces endroits de la région du Dahra avant de diminuer progressivement lors de chaque saison pour disparaître de la vue en raison du manque de la pluviométrie, de la sécheresse et du manque de leur nourriture spéciale.

Des dizaines de blessés et d'arrestations parmi les supporters du MCO

## Vendredi 13 à El-Bayadh

Par Rachid B.

**A** lors qu'aucun antécédent entre les deux galeries n'avait été enregistré par le passé et qu'aucune rivalité sportive particulière n'associe les deux clubs, la rencontre de vendredi entre les Mouloudia d'El-Bayadh et d'Oran a tourné au cauchemar, rappelant qu'un rien peut transformer une aire de jeu en une arène de (faux) gladiateurs.

Jusqu'à hier en milieu d'après-midi, soit presque vingt-quatre heures après le coup de sifflet final officialisant la victoire du MCEB sur le MCO (1-0), des dizaines de blessés et autant d'arrestations parmi les supporters du club d'El-Hamri étaient enregistrés par les services concernés. Une folle rumeur du décès de l'une des victimes s'était, en parallèle rapidement propagée dans les rangs des inconditionnels alors qu'ils étaient encore sur le chemin

du retour, avant d'être officiellement démentie par le premier responsable des UMC de l'hôpital d'El-Bayadh dans une courte vidéo qui a fait le tour des réseaux sociaux. D'autres vidéos ont, aussi et surtout, fait revivre à ceux qui n'y étaient pas le fil de tout ce qui s'était passé pour que la seconde période soit retardée d'une bonne dizaine de minutes et que des échauffourées éclatent en fin de match et à son issue, transformant les alentours du stade Zakaria-Medjdoub en un terrain de bataille rangée avec d'importants dégâts matériels et autant de litres de sang coulées. A ce propos, on peut y voir et y distinguer clairement deux supporters du MCEB qui ont sauté par-dessus la grille de sécurité, pénétré sur le terrain pour le traverser et aller s'en prendre à un étendard accroché côté galerie oranaise pour tenter de l'arracher avant de le déchirer dans cette tentative vainue qui aura été l'étincelle qui a fait tout

exploser. Notamment la colère des supporters du MCO qui s'étaient déplacés en masse et qui ont alors riposté en s'en prenant au bâchage officiel des Ultras du groupe local. Cette tension palpable née du jeu entre ultras a par la suite dégénéré, notamment en tout fin de partie et de nombreux Hamraoua se sont retrouvés pris au piège. Le pire a, finalement, été évité de justesse et les supporters du MCO qui ont été blessés par les projectiles lancés ont trouvé un peu de réconfort, le soir, auprès du premier magistrat de la wilaya qui leur a rendu visite aux UMC. Mais si la grande majorité de ceux-là ont pu regagner hier leurs domiciles et la ville d'Oran, presque une centaine serait encore sur place entre blessés et arrêtés par les services de sécurité, laissait-on croire hier. Un véritable vendredi 13 (décembre) en somme que ni le public du MCO, ni celui d'El-Bayadh ne sont près d'oublier.

AC Milan

## Smaïl Bennacer en voie de retour



**A** près une blessure au mollet qui l'a éloigné des terrains depuis mi-septembre, Ismaïl Bennacer est enfin de retour à Milanello, le centre d'entraînement de l'AC Milan. En effet, le maestro des Fennecs de l'Algérie a désormais franchi une étape clé dans sa réhabilitation après un séjour intensif au Centre Aspetar de Doha pour se remettre en forme. L'entraîneur milanaise, Paulo Fonseca, a salué ce retour en conférence de presse avant le choc contre l'Atalanta ce vendredi: «Ismaïl est en bonne forme physique. Le voir à Milanello est une grande satisfaction. Il lui faut encore un peu de temps avant de rejoindre pleinement l'équipe». Il convient de noter que le champion d'Afrique 2019 a également exprimé sa joie dans une vidéo partagée sur les réseaux sociaux du club: «Rien ne vaut Milanello et San Siro. Avec de la volonté, je reviendrai encore plus fort!».

Mondial 2034 en Arabie saoudite  
**Mahrez fait la promotion de l'événement**



**R**iyad Mahrez est désigné ambassadeur de la candidature de l'Arabie saoudite pour l'organisation de la Coupe du monde de 2034. Il a participé à une campagne promotionnelle largement diffusée sur les réseaux sociaux. Dans une vidéo captivante, le capitaine des Fennecs a exprimé son enthousiasme et vanté la beauté du royaume. «On ne peut imaginer la beauté de l'Arabie saoudite sans l'avoir vue de ses propres yeux. Il y a tout pour être heureux ici», a déclaré Mahrez avec sincérité. Il a également évoqué son

impatience de voir les nombreux projets ambitieux prévus dans le pays d'ici une dizaine d'années. «Les mots ne suffisent pas, il faut venir pour s'en rendre compte», a-t-il ajouté, encourageant ainsi le monde à découvrir un pays en pleine transformation. Cette nomination s'inscrit dans une stratégie globale de l'Arabie saoudite visant à renforcer son image internationale, notamment à travers le sport. Riyad Mahrez, figure emblématique du football algérien et mondial et véritable icône pour la jeunesse, joue un rôle clé dans cette démarche.

## Fédération algérienne de Tennis de Table Mohamed Fethi réélu à la présidence

**M**ohamed Fethi a été réélu à la tête de la Fédération algérienne de tennis de table pour le mandat olympique 2025-2028, lors de l'Assemblée générale élective (AGE) tenue vendredi au Centre national de regroupement des élites et des jeunes talents à Soudania (Alger). Le président élu a obtenu 30 voix des 53 membres à voix délibératives, en présence d'un représentant du ministère des Sports. Les membres de l'Assemblée générale ont également procédé à l'élection du nouveau bureau fédéral dont 15 dossiers ont été validés par la commission de candidatures. Les huit nouveaux membres du bureau fédéral sont : Salah Ghariani, Hamza Krach, Khaled Fella, Oulkadi Radouane, Amar Al Tayeb, Bouchanoune Mohamed-Amine, Senouci Betine et Arbaoui Khaled.

Décédé jeudi à l'âge 67 ans

## L'entraîneur Youcef Bouzidi inhumé au cimetière d'El Alia



**L**'ancien entraîneur de plusieurs clubs algériens de football, Youcef Bouzidi, décédé jeudi à l'âge de 67 ans, a été inhumé vendredi après la prière du vendredi au cimetière d'El Alia (Algier). Le défunt était accompagné à sa dernière demeure par plusieurs sportifs, des présidents de clubs de football, des membres de sa famille, des proches ainsi que d'une foule nombreuse de citoyens. Les présents entre amis et confrères du défunt ont été unanimes à louer les qualités humaines et sportives du regretté, priant le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et d'accorder aux siens courage et réconfort. Né en 1957 à Husseïn-Dey, Bouzidi a entraîné plusieurs clubs en Algérie, dont son club formateur le NA Husseïn-Dey. Il avait débuté la saison actuelle sur le banc du MC Oran, avant de le quitter en octobre dernier. Lors du précédent exercice, il avait réussi à mener le MCO vers le maintien, après une saison difficile. Depuis 1998, il réussit dans sa carrière d'entraîneur un total de neuf accessions, dans différents paliers de championnat national. Côté palmarès, il compte une Supercoupe d'Algérie remportée en 2018 avec l'USM Bel-Abbès, vainqueur devant le CS Constantine (1-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Il a aussi pris part à deux finales de coupe d'Algérie, avec le NAHD et la JS Kabylie .

## Victime d'insultes racistes en ligne Kyle Walker demande des mesures fortes

**L**e joueur de Manchester City, Kyle Walker, a demandé que des mesures soient prises pour empêcher les abus en ligne, après avoir été victime d'insultes racistes "ignobles" à la suite de la défaite en Ligue des champions contre la Juventus, mercredi 11 décembre. "Personne ne devrait jamais être soumis au genre d'abus ignobles, racistes et menaçants que j'ai reçus en ligne depuis le match d'hier soir", a écrit, jeudi 12 décembre, Kyle Walker sur ses comptes X et Instagram en relayant un message d'un internaute qui l'exhortait à "mourir". "Instagram et les autorités doivent mettre un terme à cette situation pour le bien de tous ceux qui subissent ces abus. Ce n'est jamais acceptable", a estimé l'international anglais de 34 ans. L'équipe de Pep Guardiola a subi un septième revers en dix matchs toutes compétitions confondues, les Turinois ayant battu à domicile les champions d'Angleterre en titre (2-0). "Manchester City condamne fermement les insultes racistes dont Kyle Walker a fait l'objet sur Internet après le match d'hier soir, a souligné son club dans un communiqué (Nouvelle fenêtre) [en anglais]. Nous refusons de tolérer toute forme de discrimination, que ce soit dans les stades ou en ligne. Nous apporterons tout notre soutien à Kyle après le traitement répugnant qu'il a reçu", ont ajouté les Citizens. "La Premier League condamne toute forme de discrimination. Le racisme n'a pas sa place dans notre sport ni dans la société", a réagi de son côté l'organe dirigeant du championnat d'Angleterre.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحكمة القضائية  
الأستاذة بلحيمى عاشرة محضرة لدى محكمة مستقافية  
 مجلس قضاء مستقافية  
 الكائن مكتبه ب 400 سكن طريق وهران عمارة - A7  
مستقافية الهاتف: 045/41/82/39  
محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق التشر  
المادة 412 من قانون الاجراءات الجنائية والادارية  
بناء على الامر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية  
المختصة مستقافية المورخ في 2024/11/17 تحت رقم  
الترتب 04/000388. يطلب من السيد: الأستاذ بلقيوس  
رضوان القائم في حق تلك التنمية المحلية وكالة الظاهرة 425  
مستقافية المعلنة من طرف مديرها. الكائن: هو 400 سكن  
عمراني رقم 05 ولاية مستقافية. فتنا بنشر نسخة من محضر  
تبليغ اذار بالدفع المورخ في 2024/07/26. الى السيد:  
بلفضل عمر ابن عبد الله، العنوان: سيدى بلطjar مركز ولاية  
مستقافية. بالدفع المبالغ التالية: قرض قيمة 10.000.000,00  
دج وجمع الفواند والرسوم والعمولات والمصاريف والمرتبطة  
به، في حالة عدم الوفاء بدينكم الجاهد البلك (30) يوم من  
تاريخ الاعذار بالدفع ستحذضكم كافة الاجراءات القانونية  
اللازمة لتنفيذ الرهن المشار اليه اعلاه طبقا لنص المادة 02 من  
المرسوم التنفيذي 13206 المشار اعلاه والقيام بكل ما ينص  
عليه القانون من اجراءات الحجز والبيع العقاري لدى الجهة  
القضائية المختصة من أجل تحصيل كافة الديون. وبهذا حررتنا  
هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة المذكورة اعلاه لاستعماله  
فيما يسمح به قانوننا.

المحضر القضائية  
15.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحكمة القضائية  
الأستاذة بلحيمى عاشرة محضرة قضائية لدى محكمة مستقافية  
مجلس قضاء مستقافية  
الكائن مكتبه ب 400 سكن طريق وهران عمارة - A7  
مستقافية، الهاتف: 045/41/82/39  
محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق التشر  
المادة 412 من قانون الاجراءات الجنائية والادارية  
بناء على الامر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية  
المختصة مستقافية المورخ في 2024/11/17 تحت رقم  
الترتب 04/000389. يطلب من السيد: الأستاذ بلقيوس  
رضوان القائم في حق تلك التنمية المحلية وكالة الظاهرة 425  
مستقافية المعلنة من طرف مديرها. الكائن: هو 400 سكن  
عمراني رقم 05 ولاية مستقافية. فتنا بنشر نسخة من محضر تبليغ  
اعذار بالدفع المورخ في 2024/08/27. الى السيد: عماري  
جلول العنوان: هو 05 جوبلية عادة 192 رقم 14 ولاية  
مستقافية. بالدفع المبالغ التالية: قرض قيمة  
مجموعه الملكية رقم 105 من القسم المسمى رقم  
09 ببلدية حاسي بن عقبة. لفائدة مؤسسة: ش.ذ.م.م  
المسماة NOB TRANSPORT حيث أنه تم فتح  
سجل على مستوى البلدية لتسجيل أراء ورغبات  
وتظلمات والملاحظات الكتابية والشفوية المعلي بها  
من طرف الغير أشخاصا طبعيون كانوا أو معنويون  
 حول المشروع المذكور أعلاه لمدة 15 يوما ابتداء  
 من تاريخ نشر هذا الإعلان.  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
15.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية وهران  
دائرة بدر الجير  
بلدية حاسي بن عقبة  
إعلان  
ينهي السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي بلدية  
حاسي بن عقبة إلى علم كافة المواطنين أنه طبقا  
للقرار رقم 3514 المورخ في 28 أكتوبر 2024  
الصادر عن السيد والي ولاية وهران مديرية البيئة،  
المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة التأثير  
على البيئة بخصوص مشروع إنجاز: وحدة الصيانة  
الميكانيكية وإنتاج العناصر الميكانيكية الكائن مقرا لها  
بالمكان المسمى منطقة النشاطات حاسي بن عقبة  
مجموعه الملكية رقم 105 من القسم المسمى رقم  
09 ببلدية حاسي بن عقبة. لفائدة مؤسسة: ش.ذ.م.م  
المسماة NOB TRANSPORT حيث أنه تم فتح  
سجل على مستوى البلدية لتسجيل أراء ورغبات  
وتظلمات والملاحظات الكتابية والشفوية المعلي بها  
من طرف الغير أشخاصا طبعيون كانوا أو معنويون  
 حول المشروع المذكور أعلاه لمدة 15 يوما ابتداء  
 من تاريخ نشر هذا الإعلان.  
رئيس المجلس الشعبي البلدي  
15.12.2024

## Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisina-ge pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

**Agence de voyage**  
**SFICIFA**  
**Mesra - Mostaganem**  
**Rue Mohamed Khemisti**  
**Face Maison Renault**  
**Tel: 06 61 78 30 05**

**WASH'N DELIVERY**  
Le Pressing Qui Vient à Vous  
**Bring your laundry, we'll wash it**  
Call us  
**0770 936 836**

# Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

[www.lecarrefourdalgerie.dz](http://www.lecarrefourdalgerie.dz)

ACCÈS DE LA ROUTE  
LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE  
Le journal du cheminot  
KSA - CHAMADE 28 AOÛT 2014 - 15 CD - Edition Nationale

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE  
DOIT TOUCHER TOUTES LES SECTEURS URBAINS  
**LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE**  
Le journal du cheminot

LE SELECTIONNEUR NATIONAL EN CONFERENCE DE PRESSE  
RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERA MON EQUIPE-TYPE»  
Le journal du cheminot

FOIRE  
09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA  
LE CARREFOUR D'ALGERIE  
PHOTO: M. BOUDRIFI - Le journal du cheminot

**RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN**  
DES FAMILLES ÉCARTEES PONTENT AU CRÉMEUX

INTERVENTIONS ALIMENTAIRES COLLECTIVES  
24 CAS ENREGISTRÉS À ORANGLA...  
LE CARREFOUR D'ALGERIE  
PHOTO: M. BOUDRIFI - Le journal du cheminot

108 AFFAIRES CRIMINELLES TRAITÉES PAR LA POLICE AU MOIS DE JUIN  
364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

LA VIE À SAÏDA  
LA VIE À SAÏDA  
LE HUIT CLOS RESTERA DE PLUS BELLE

LE CARREFOUR D'ALGERIE  
PHOTO: M. BOUDRIFI - Le journal du cheminot

UNE FILLETTE RETROUVÉE À DJELFA

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

LE journal du cheminot

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT  
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AÏN EL HADJAR

Contribution: Le temps complémentaire encore une fois ab  
Le beurre, l'argent du beurre et la vi  
CONGRÈS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS  
LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

HÔPITAL «ZERBO YOUSSEF» DE SKIKDA  
SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL  
LE CARREFOUR D'ALGERIE  
PHOTO: M. BOUDRIFI - Le journal du cheminot

LA GRANDE SÉCHÉE, LA MIGRATION, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DÉSERTÉES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS  
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ETAT D'ABANDON

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDU POUR LA CANTINE SCOLAIRE: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

UN JEUNE DE 25 ANS BATU À MORT ET DÉSOUVEILLÉ

UN ACCIDENT DE LA ROUTE À JEDIDA ENABLISSEUR PRÉS DE TIZNIT  
05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTEGE Nuptial

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDU POUR LA CANTINE SCOLAIRE: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

UN JEUNE DE 25 ANS BATU À MORT ET DÉSOUVEILLÉ

DÉS CORPS SANS VIE REPRÉSÉS À DRAÏA ET EL KALA  
LE CARREFOUR D'ALGERIE  
PHOTO: M. BOUDRIFI - Le journal du cheminot

LA RÉUNION EST PRÉVUE LE 13 DÉCEMBRE AU BÉGUEZ CEL

DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III  
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOUVRER**  
IMPÔTS

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III  
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOUVRER**  
IMPÔTS

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III  
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOUVRER**  
IMPÔTS

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III  
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOUVRER**  
IMPÔTS

Chine

## Les voitures volantes arrivent à vitesse grand v

**L**a Chine semble déjà se positionner comme le leader mondial dans l'essor des voitures volantes, autrement appelées eVTOL (Electronic Vertical Take-Off and Landing). Ces véhicules sont capables de décoller et d'atterrir verticalement. D'ici la fin de la décennie, le pays asiatique pourrait déployer jusqu'à 100 000 de ces voitures volantes.

Selon China Daily, ces véhicules innovants pourraient radicalement transformer le paysage urbain et les modes de transport. Les voitures volantes permettent de survoler la circulation et de voyager rapidement entre deux points sans nécessiter de piste d'atterrissement contrairement aux avions ou aux hélicoptères. Ces appareils peuvent être utilisés à diverses fins, dont transporter des passagers, acheminer des marchandises ou fournir des services médicaux d'urgence.

En mars 2024, l'entreprise AutoFlight a réalisé le premier vol interurbain d'un taxi aérien à cinq places dans le sud de la Chine. Ce trajet a relié les villes de Shenzhen et Zhuhai en 20 minutes au lieu de trois heures en voiture. Le gouvernement chinois semble soutenir le développement des eVTOL et en fait même une priorité. Li Qiang, le Premier ministre chinois, a qualifié l'écono-



mie à "basse altitude" de "secteur stratégique émergent".

Il existe de nombreuses entreprises innovantes dans le domaine des voitures volantes, dont AutoFlight, EHang qui a dévoilé une flotte de taxis aériens autonomes et Xpeng Aeroht qui accumule les succès avec son modèle X2. Ce dernier a déjà effectué plusieurs vols d'essai.

Selon l'alliance chinoise de l'économie à basse altitude, l'industrie pourrait voir jusqu'à 100 000 voitures volantes en service d'ici 2030. Une commercialisation à grande échelle est prévue et les coûts sont amenés à baisser. Cela permettrait donc une adoption massive dans les prochaines années.

Malgré tout, l'absence de modèles commerciaux éprouvés dans le domaine des eVTOL représente un véritable défi. Il est nécessaire d'établir des lignes di-

rectrices claires pour favoriser un déploiement sûr et ordonné.

Même si la plupart des entreprises sont extrêmement enthousiastes, elles sont également conscientes des incertitudes liées à ce secteur émergent. L'intégration des voitures volantes nécessitera une infrastructure adaptée avec des points d'atterrissement urbains et une acceptation sociale pour leur adoption à grande échelle.

La Chine serait donc en passe de transformer ses métropoles en villes futuristes où les voitures volantes joueront un rôle central. Les avancées technologiques sont nettement plus rapides que l'on ne le croit et la politique semble être en faveur de cette nouvelle option de mobilité. Il faut désormais surmonter des défis réglementaires et techniques pour que le ciel devienne l'autoroute de demain.

## Le plus vieil alphabet du monde découvert en Syrie

**U**ne équipe de chercheurs américains et néerlandais vient de dater de 2400 ans avant J.-C. une tablette exhumée dans la cité antique de Tell Umm-el Marra. Une découverte majeure. Ce sont quatre modestes cylindres de terre cuite découverts en 2004 dans une tombe de la cité antique de Tell Umm-el Marra, dans l'ouest de la Syrie. Des objets gravés de curieux motifs géométriques alignés. Depuis vingt ans, ces inscriptions divisent la communauté scientifique. S'agit-il réellement du plus vieil alphabet connu à ce jour comme le pense le découvreur de ces artefacts, l'archéologue américain Glenn M. Schwartz, professeur à l'université Johns Hopkins dans le Maryland (États-Unis) ?

Dans une communication faite le 21 novembre dernier à Boston, lors du congrès annuel de l'association ASOR (acronyme désignant The American Society of Overseas Research), l'intéressé a confirmé que ces objets avaient été datés, grâce au carbone 14, autour de 2400 ans avant J.-C. Et qu'ils constituaient, à ce jour, les plus anciennes traces d'alphabet connu.

Retrouvées aux côtés de six dé-

pouilles, entourées de bijoux d'argent, de fers de lance, d'ustensiles de cuisine et de poteries diverses, ces minuscules tablettes, de la taille d'un annuaire, ont fait l'objet de nombreuses spéculations au fil des années. « Ces cylindres sont perforés [de chaque côté] comme pour les accrocher. C'étaient probablement des étiquettes détaillant le contenu d'un récipient », a tranché Glenn M. Schwartz. Depuis 1993 et la découverte de graffiti, par Deborah et John Darnell dans la région de Wadi el-Hol (une vallée au nord de Louxor, sur la rive occidentale du Nil), on estimait en effet que l'apparition de l'alphabet était intervenue en Égypte en -1900 avant J.-C.

En exhumant ces tablettes, plus au nord, et surtout en les datant d'un demi-millénaire plus tôt que

les inscriptions égyptiennes, Glenn M. Schwartz bouleverse la chronologie.

On sait aujourd'hui que l'invention de la graphie remonte à la fin du quatrième millénaire avant notre ère. Mais la date de l'apparition de l'alphabet est encore sujette à débat. La standardisation progressive du système de note idéographique et syllabaire autour d'un nombre réduit de symboles marque une étape majeure dans l'histoire de l'humanité et demeure aujourd'hui, par bien des aspects, toujours énigmatique.

Glenn M. Schwartz attend désormais avec impatience de connaître l'issue de la révolution en cours en Syrie avant de pouvoir repartir sur place. « Il nous faut désormais poursuivre les fouilles pour en apprendre plus sur cette langue », a-t-il conclu.

### Philippines

## Une ville recouverte de cendres après l'éruption du mont Kanlaon

Deux jours après l'éruption spectaculaire du mont Kanlaon aux Philippines, des images impressionnantes prises par un drone le 11 décembre montrent la ville de Bago, à environ 35 km du volcan, recouverte de cendres. Des maisons, des bâtiments et des routes ont été entièrement recouverts. Le volcan avait projeté une colonne de cendres de 4 kilomètres de hauteur.

## La crise humanitaire au Soudan est "la pire jamais enregistrée"

**L**e Soudan traverse la "pire crise humanitaire jamais enregistrée" qui résulte de 20 mois de guerre dévastatrice entre deux généraux rivaux, a affirmé mercredi l'International Rescue Committee (IRC). "Bien qu'il n'abrite que 1% de la population mondiale, le pays compte 10% de toutes les personnes ayant besoin d'aide humanitaire", dans le monde, a souligné l'ONG basée à New York dans son rapport sur les situations d'urgence en 2023.

Depuis avril 2023, une guerre oppose l'armée régulière, conduite par le général Abdal Fattah al-Burhane, aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), dirigées par son ancien allié et ancien adjoint Mohamed Hamdane Daglo. Les 9 millions de déplacés de l'intérieur se tassent, pour la plupart, dans des zones où les infrastructures ont été dévastées et où ils sont confrontés à la menace d'une famine massive.

À travers le pays, près de 26 millions de personnes, soit environ la moitié de la population, souffrent d'une famine aiguë, selon les Nations unies. La famine a déjà été déclarée dans le camp de déplacés de Zamzam, au Darfour, dans l'ouest du pays, et les Nations unies ont déclaré que le Soudan vivait la pire crise humanitaire de mémoire récente.

Le rapport de l'IRC classe le Soudan en tête des 20 pays traversant une crise humanitaire, pour la deuxième année consécutive. Un total de 30,4 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire dans le pays, ce qui en fait le théâtre de "la pire crise humanitaire depuis que l'on tient des registres" sur les situations d'urgence, selon l'ONG. Selon l'IRC, quelque 305 millions de personnes dans le monde ont besoin d'une aide humanitaire, dont 82% se trouvent dans des zones de conflit comme les territoires palestiniens occupés, le Myanmar, la Syrie, le Soudan du Sud et le Liban.

### Etats-Unis

## Une vague de chaleur maritime a tué des millions d'oiseaux marins en Alaska

**U**ne vague de chaleur maritime entre 2014 et 2016 a causé la mort de près de 4 millions de guillemots de Troïl en Alaska.

La chaleur a affecté la chaîne alimentaire en diminuant les ressources en poissons, intensifiant la compétition avec d'autres espèces. Les chercheurs appellent à des mesures urgentes contre le réchauffement climatique et à des actions de conservation pour protéger ces oiseaux.

Les guillemots de Troïl, oiseaux marins des eaux nordiques, ont subi un déclin dramatique aux Etats-Unis dans l'Etat de l'Alaska, avec près de quatre millions de morts entre 2014 et 2016, soit près de la moitié de leur population locale. Une étude publiée dans la revue Science attribue cette hécatombe à une vague de chaleur maritime inédite dans le Pacifique Nord, conséquence directe du changement climatique.

Selon Heather Renner, biologiste en Alaska et coauteure de l'étude, « il s'agit du plus grand épisode documenté de mortalité de la faune sauvage au cours de l'ère moderne ». Elle avertit que ce désastre écologique doit être une « sonnette d'alarme », car les vagues de chaleur, intensifiées par les activités humaines, deviennent de plus en plus fréquentes. Ces oiseaux, connus pour leur endurance et leur capacité à parcourir de grandes distances pour se nourrir, ont été victimes de la chaleur prolongée, qui a perturbé l'écosystème marin. En réduisant le phytoplancton, base de la chaîne alimentaire, la chaleur a affecté les poissons comme les harengs et les sardines, proies principales des guillemots. En parallèle, des prédateurs comme les grands poissons ont également intensifié leur compétition alimentaire, exacerbant la crise.

Durant cette période, 62 000 oiseaux affamés ont été retrouvés morts ou mourants sur des milliers de kilomètres de côtes. Les premières estimations avançaient un million de morts, mais une analyse approfondie révèle que le chiffre réel est quatre fois supérieur. « La situation est bien pire que ce que nous pensions », constate Renner.

D'autres espèces, comme les guillemots de Brünnich, mieux adaptées à des régimes alimentaires variés, ont été épargnées. En revanche, la vague de chaleur a aussi affecté des espèces telles que les morues du Pacifique et les saumons royaux.

Pour Heather Renner et ses collègues, cette crise appelle à des mesures immédiates. Outre la lutte contre le réchauffement climatique, des actions de conservation, comme le contrôle des prédateurs envahissants tels que les renards et les rats, pourraient offrir une chance de survie aux guillemots de Troïl. « Ces résultats doivent nous alerter », conclut Renner.

06h00 TFou  
10h05 Automoto  
10h55 Voile : Vendée Globe  
11h00 Téléfoot  
11h50 Les douze coups de midi  
12h50 Petits plats en équilibre  
12h55 Météo  
13h00 JT 13h  
13h40 Miss France : La magie des coulisses  
14h50 Reportages découverte  
16h10 Star Academy, la quotidienne  
17h20 Sept à huit Life  
18h20 Sept à huit  
19h45 Voile : Vendée Globe  
19h50 Questions bêtes !  
19h55 Météo  
20h00 JT 20h  
20h45 TF1, rendez-vous sport  
20h50 Le goût du détail  
21h10 Black Adam  
23h30 San Andreas  
00h45 Miss France : La magie des coulisses  
02h15 Programmes de la nuit

10h09 Bob Marley : One Love  
11h54 D'autres que moi  
11h58 La boîte à questions  
12h04 Faut voir ! L'hebdo cinéma  
12h45 Viendez au Groland  
13h07 Viendez au Groland  
13h31 Furiosa : Une saga Mad Max  
15h55 Hot Ones  
16h37 Grand Prix  
17h09 The Match  
17h30 Manchester City / Manchester United  
19h27 The Match  
19h31 Canal Football Club  
20h28 Canal Football Club  
21h09 Prost  
21h37 Prost  
22h05 Prost  
22h32 Charles Leclerc supersonique  
23h02 Saturday Night Live  
01h00 Moi capitaine  
02h58 Comme un prince  
04h26 Jugement dernier

06h15 M6 Kid  
07h00 Scènes de ménages  
07h30 M6 Boutique  
10h20 Turbo  
10h50 Turbo  
11h20 Turbo  
12h30 Sport 6  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h25 Scènes de ménages  
14h00 Recherche appartement ou maison : que sont-ils devenus ?  
16h00 Maison à vendre  
17h10 66 minutes  
18h40 66 minutes : grand format  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h10 Sport 6  
20h25 E=M6  
21h10 Capital  
23h15 Enquête exclusive  
00h25 NCIS  
01h20 NCIS  
02h05 NCIS  
03h00 Programmes de la nuit

10h30 Le jour du Seigneur  
12h00 Tout le monde veut prendre sa place  
13h00 Journal  
13h20 13h15, le dimanche...  
14h10 C'est bon à savoir  
14h20 13h15, le dimanche...  
15h15 Le pape François en Corse : Messe  
16h55 Le geste cuisine  
17h00 Un dimanche à la campagne  
18h35 Les enfants de la télé  
19h55 Journal  
20h00 Journal  
20h30 20h30, le dimanche  
21h00 Journal  
21h03 Les Etoiles du sport  
21h05 Oh ! Biz'Art  
21h10 Le Tourbillon de la vie  
23h10 Beau geste  
00h10 Quelle époque !  
02h10 Météo 2  
02h15 Starmania : l'anniversaire-événement, les 45 ans  
03h20 Le message du yuta

# TÉLÉVISION

15

**Votre soirée**

21h10

## BLACK ADAM



Près de 5 000 ans après avoir été doté des pouvoirs tout-puissants des dieux égyptiens et emprisonné tout aussi rapidement, Black Adam est libéré de sa tombe terrestre, prêt à faire régner sa forme unique de justice dans le monde moderne.

**Acteur:** Dwayne Johnson (Teth Adam), Aldis Hodge (Carter Hall), Pierce Brosnan (le docteur Fate), Noah Centineo (Al Rothstein), Sarah Shahi (Adrianna Tomaz), Voir plus

**Realisateur:** Jaume Collet-Serra

21h10

## LE TOURBILLON DE LA VIE



À la fin de sa vie, Julia s'interroge sur le rôle que le hasard a joué durant son existence. À plusieurs reprises, il a fait basculer son destin. Elle se demande alors si les autres versions d'elle-même qui n'ont jamais existé seraient fiers de ce qu'elle est devenue.

**Acteur:** Lou de Laâge (Julia), Raphaël Personnaz (Paul), Isabelle Carré (Anna), Grégory Gadebois (Pierre), Esther Garrel (Emilie), Voir plus

**Realisateur:** Olivier Treiner  
**Scénariste:** Olivier Treiner, Camille Treiner  
**Musique:** Raphaël Treiner

20h50

## PROST



En 1990, Alain Prost rejoint l'écurie Ferrari. Son duel avec Ayrton Senna se poursuit tout au long de la saison pour s'achever sur un nouvel accrochage au grand prix du Japon. Le pilote Brésilien commet un accrochage provoquant l'abandon de Prost qui perd son titre au profit de son rival.

En 1991, la monoplace de la Scuderia manque de fiabilité pour lutter avec les McLaren Racing et les Williams F1 Team. Prost est limogé de chez Ferrari en raison de ses nombreuses critiques sur la voiture.

**Realisateur:** Audrey Estrougo, Stéphane Colineau.



ORAN

19 | 08

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent

08h05  
05h51  
63%  
10 km/h

Alger	17-06
Constantine	16-05
Annaba	20-10
Ouargla	22-08
Mostaganem	18-10
Béchar	20 -07

Ghaza

## L'Arabie saoudite réitère son appel à un cessez-le-feu

Le représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès des Nations Unies, Abdulkarim Al-Wasil, a réitéré l'appel du Royaume à un cessez-le-feu immédiat et permanent dans la bande de Ghaza, en proie à une agression sioniste brutale depuis plus d'un an, a rapporté vendredi l'agence de presse Wafa. Dans une allocution à l'occasion de la tenue de la 10e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) sur la Palestine, le diplomate saoudien, après avoir appelé à un cessez-le-feu à Ghaza, a déclaré que "le recours abusif au droit de veto et la sélectivité dans l'application du droit international ont contribué à la poursuite de l'agression génocidaire de l'entité sioniste contre Ghaza". Il a dénoncé, dans le même contexte, l'acharnement de l'entité sioniste contre l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), soulignant que le rôle de cette agence est vital et son ciblage doit être une ligne rouge. Al-Wasil a réaffirmé, enfin, son soutien inébranlable au peuple palestinien et à ses droits, soulignant que la solution dans la région "doit être basée sur la solution à deux Etats et l'Initiative de paix arabe, ainsi que sur les résolutions de la légitimité internationale".

Zone tampon syrienne

## La Ligue arabe condamne les incursions sionistes

La Ligue arabe a adopté une résolution condamnant les incursions militaires sionistes dans la zone tampon syrienne et les positions adjacentes après une réunion d'urgence initiée par l'Egypte, a annoncé vendredi le ministère égyptien des Affaires étrangères. Selon un communiqué du ministère, la réunion d'urgence a eu lieu jeudi pour formuler une position arabe unifiée sur l'occupation sioniste élargie sur le plateau du Golan annexé, que la Ligue arabe a décrite comme une violation flagrante de l'accord de désengagement de 1974. La résolution de la Ligue arabe souligne que l'accord de désengagement reste en vigueur conformément à la résolution 350 du Conseil de sécurité des Nations Unies et n'est pas affecté par les bouleversements politiques en Syrie, ajoute le communiqué.

En raison des ressources limitées

## 58 % des hôpitaux syriens inactifs

Les importants hôpitaux syriens souffrent de fourniture et de personnel nécessitant des besoins cruciaux pour leur bon fonctionnement. C'est ce que confirme la porte-parole de l'organisation mondiale de la Santé, Margaret Harris, affirmant que «les conditions sanitaires de la fourniture, de personnel médical et un financement accru pour répondre aux besoins du peuple syrien». Margaret Harris a expliqué que la proportion des services de santé en Syrie ne dépasse pas 21 % des besoins totaux, tandis que 58 % des hôpitaux sont inactifs en raison de ressources limitées. La porte-parole de l'OMS a également ajouté que le système de santé en Syrie est incapable de répondre aux besoins de la population et des citoyens, et que des milliers de personnes déplacées sont rentrées des pays voisins en Syrie.

Territoires occupés

## Le CODESA dénonce les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité



Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a dénoncé les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité dont sont victimes les Sahraouis dans les territoires occupés, appelant la communauté internationale à mener une enquête sur ces crimes. "Bien que la Déclaration universelle des droits de l'homme, en tant que document historique, comporte des droits inaliénables et des valeurs nobles visant à préserver et protéger tous les peuples et nations sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue ou d'opinion politique..., au niveau du Sahara Occidental occupé, la force d'occupation marocaine continue, depuis son occupation du territoire le 31 octobre 1975, de commettre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité contre les civils sahraouis, et de confisquer les droits fondamentaux du peuple sahraoui à l'autodétermination et la souveraineté sur ses ressources naturelles", a-t-il souligné dans un communiqué publié à l'occasion du 76ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Le CODESA exhorte, dans ce con-

texte, la communauté internationale à adopter des "mesures urgentes" visant à faire pression sur l'Espagne, puissance administrative au Sahara Occidental, et sur la force d'occupation marocaine, pour "achever le processus de décolonisation au Sahara occidental" et "appliquer au territoire le droit international humanitaire par le biais du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en tant que mécanisme de protection des civils sahraouis au Sahara occidental occupé". Le collectif appelle également à "mettre fin aux crimes de génocide commis, avec des bombes et des drones, contre les civils sahraouis" par l'occupant marocain, à "mener une enquête internationale" sur ces crimes et à œuvrer pour "mettre fin à l'impunité dont bénéficient les responsables de ces crimes", plaidant pour l'indemnisation des victimes et de leurs familles conformément aux normes applicables. Cette ONG sahraouie demande, en outre, à la communauté internationale de faire pression sur les deux puissances, administrative et occupante, pour "ouvrir la région aux

délégations des organisations de défense des droits de l'homme et de la presse étrangère, des syndicats et des instances parlementaires". Le CODESA interpelle, par ailleurs, la communauté internationale sur "la campagne systématique et répressive orchestrée par la puissance occupante marocaine contre les défenseurs sahraouis des droits de l'homme, qui courrent de graves risques, menaçant leur droit fondamental à la vie et à la sécurité physique et personnelle", l'exhortant à la "contrecarrer". Il l'appelle, à ce titre, à "contribuer efficacement, par tous les moyens, à la restauration de la liberté de tous les défenseurs des droits de l'homme, blogueurs, professionnels des médias et prisonniers politiques sahraouis et marocains, tout en révélant le sort des sahraouis et prisonniers de guerre disparus". Le collectif exhorte, enfin, la communauté internationale à "mettre un terme au pillage des ressources naturelles du Sahara Occidental occupé et au transfert illégal des terres sahraouies à des institutions et pays étrangers sous prétexte d'investissement".

Palestine

## Lazzarini salue l'adoption de deux résolutions de l'AG de l'ONU

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, s'est félicité de l'adoption à une large majorité par l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution soutenant le mandat de l'agence onusienne et d'une autre résolution en faveur d'un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza, soumise depuis octobre 2023 à une sauvage agression sioniste. "159, le plus grand nombre de votes de soutien jamais enregistré pour l'UNRWA à l'Assemblée générale! Et 158 votes pour un cessez-le-feu immédiat!", a écrit vendredi soir M. Lazzarini dans un message sur les réseaux sociaux. Le patron de l'UNRWA a souligné la nécessité de mettre fin à l'agression sioniste en cours contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023 estimant aussi qu'"il est temps que l'aide afflue et que l'UNRWA maintienne ses services de sauvetage et de développement". Il a réaffirmé aussi qu'"il n'existe pas d'alternative à l'UNRWA aujourd'hui. Et il est temps d'investir véritablement dans une solution politique". L'Assemblée générale des Nations unies a adop-

té, à une large majorité, mercredi soir, une résolution pour soutenir le mandat de l'UNRWA. Le projet de résolution: "Appui au mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient" a reçu le soutien de 159 pays. L'AG de l'ONU a également adopté le même jour, une très large majorité, un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza. La résolution qui a recueilli 158 voix pour, 9 contre et 13 abstentions, "exige un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent".